

COMMUNE DE CUGY (VAUD)

BUDGET 2023

PREAVIS N° 13/22

Table des matières

1^{ère} partie

1. Préavis municipal	page	2
2. Charges dictées par le canton et charges imposées	page	4
3. Evolution des principales charges imposées	page	5
4. Répartition des salaires d'exploitation	page	6
5. Récapitulation de la ventilation des salaires	page	7
6. Prélèvements et attributions aux fonds de réserve	page	8
7. Tableau des amortissements	page	10
8. Ventilation des intérêts et tableau des intérêts	page	12

2^{ème} partie

- Budget de fonctionnement 2023 et commentaires

3^{ème} partie

- Budget de fonctionnement et investissements 2023 par nature

4^{ème} partie

- Plan des investissements 2023-2027

1^{ère} Partie

Préavis n° 13-2022

et

Tableaux
récapitulatifs

P R E A V I S M U N I C I P A L N o 1 3 / 2 2

au Conseil Communal de Cugy/VD au sujet du budget 2023

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Avec des **RECETTES** pour **CHF 15'902'525.--** et des **DEPENSES** pour **CHF 16'822'037.05** les prévisions budgétaires de l'an prochain aboutissent à un excédent déficitaire de **CHF 919'512.05**.

Ces prévisions tiennent notamment compte :

- des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques,
- des impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales,
- de l'impôt foncier et autres taxes communales,

budgétisés conformément au taux en vigueur (imposition ordinaire à 76%) selon l'arrêté d'imposition 2022-2024 voté lors de la séance du Conseil Communal du 30 septembre 2021.

Ce budget comprend les amortissements usuels obligatoires mentionnés en page 10 du présent document.

Pour rappel, l'ensemble des salaires avec charges sociales est budgétisé sous le dicastère de l'Administration, puis réparti dans les différents dicastères sur la base d'une estimation d'heures effectuées (voir pages 6 et 7, ci-après).

Le détail des principaux postes du budget figure dans les commentaires de la deuxième partie « Budget 2023 par dicastère ». Les revenus et les charges par nature figurent en troisième partie du présent préavis « Budget 2023 par nature ». Le plan des investissements fait l'objet de la dernière partie du préavis, est remis pour information et n'est donc, en tant que tel, pas soumis au vote du Conseil communal.

Lors de ses discussions sur le budget, la Municipalité a décidé notamment :

- d'introduire une clause d'égalité de traitement des cotisations au 2^{ème} pilier pour les membres de la Municipalité conformément au préavis 12-2022 présenté au Conseil Communal au point de l'ordre du jour précédant ce préavis,
- d'accorder à son personnel communal une rémunération complète, soit une revalorisation annuelle des salaires à hauteur de deux échelons supplémentaires conformément aux engagements pris à son égard dans le cadre du nouveau règlement du personnel adopté en 2016 – valorisation à laquelle le personnel communal avait accepté de renoncer pendant la période d'austérité –,
- d'indexer les salaires à hauteur de 3,14%, l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois de novembre étant appliqué finalement conformément à l'art. 41 du règlement du personnel communal,
- de procéder à des dépenses d'entretien plus importantes, afin de maintenir en bon état de fonctionnement ses infrastructures et assurer la valeur à moyen et long terme de son patrimoine.

Cette augmentation des charges du budget est rendue possible par la stabilisation des recettes encaissées ces dernières années, que ce soit au titre des impôts ordinaires des personnes physiques et des personnes morales, par le renforcement tendanciel des rentrées de l'impôt foncier, des droits de mutation, de l'impôt sur les gains immobiliers et des autres taxes communales.

Il résulte de ce qui précède que, bien que la Municipalité présente un budget 2023 déficitaire à hauteur de CHF 919'512.05, cette dernière envisage de pouvoir réaliser un exercice équilibré, les règles et principes comptables en vigueur (principes de la sincérité et de la prudence) empêchant toutefois de tenir compte de certaines augmentations de revenus et de diminutions de charges prévisibles.

Cela étant dit, au moment de l'établissement de ce budget, la Municipalité s'est basée sur les constats suivants :

(i) les revenus découlant de l'impôt ordinaire sur les personnes physiques ont été évalués au taux de 76% conformément à la décision du Conseil communal du 30 septembre 2021. A noter que dans le cadre de l'évaluation de ces revenus, la Municipalité n'a pas tenu compte :

- (a) des entrées exceptionnelles d'impôts dues à des taxations tardives (périodes fiscales antérieures) ou relatives à des décisions sur réclamation et/ou recours vu l'impossibilité de les estimer de manière réaliste, faute de renseignements précis disponibles de la part de l'Administration cantonale des impôts (ACI) ;
- (b) de l'éventuel impact de la crise sanitaire COVID 19, dans la mesure où celui-ci n'est pas quantifiable ;

(ii) les revenus provenant de l'impôt sur les bénéficiaires des personnes morales ont été évalués de manière conservatrice ;

(iii) A la suite de l'instabilité créée par la guerre en Ukraine et la décision de la BNS de revoir à la hausse ses taux directeurs, les marchés financiers ont repris leur évolution habituelle et les taux d'emprunts sont passés de négatifs à près de 3% positifs. Un taux moyen de 2,90% a été évalué pour le calcul des renouvellements d'emprunt pour 2023 ;

(iv) une augmentation du coût des énergies de 66% par rapport aux comptes 2021 a été intégrée au budget 2023. Il en résulte une augmentation globale de 17,7% par rapport au budget 2022 ;

(v) la fréquentation de la déchetterie par les communes voisines s'étant accrue, il a été prévu d'augmenter le personnel de 0,7 ETP, afin de soutenir la responsable et palier ses absences ou ses vacances ; ce coût est refacturé proportionnellement aux communes utilisatrices ;

(vi) s'agissant du budget de l'EFAJE, il convient de relever qu'il prévoit une augmentation de la contribution de la commune de Cugy en 2023 par rapport à 2022. Le montant de l'heure facturée aux communes est en diminution dans le secteur préscolaire et en augmentation dans le secteur parascolaire, et le nombre d'heures estimées est revu à la baisse pour le préscolaire et en hausse pour le parascolaire. De manière globale, la charge représente plus de 6 points d'impôts. Les demandes d'acomptes étant chaque année environ 30% plus élevées que le décompte final, la Municipalité a décidé, dans le cadre du budget 2023, d'adapter le nombre d'heures estimées par l'EFAJE dans la moyenne de l'utilisation de ces 3 dernières années, afin de se montrer plus réaliste et proche des montants du décompte final ;

(vii) les affaires du scolaire et du parascolaire sont séparées depuis 2021 dans le cadre de deux budgets établis par l'ASICE. En 2023, cette association a présenté :

- a) un budget scolaire lié aux obligations légales de la scolarité obligatoire (LEO-RLEO) pour 393 élèves à hauteur du montant de CHF 1'893'474.-- ;
- b) un budget parascolaire lié aux obligations légales de l'accueil de jour (LAJE-RLAJE) pour 207 élèves pour un montant de CHF 167'900.--.

A toutes fins utiles, il convient de rappeler que le budget constitue le cadre financier dans lequel la Municipalité est autorisée à déployer son action, mais en aucun cas une obligation de dépenser. La Municipalité appliquera dans ce cadre une politique stricte de contrôle des coûts et procédera, chaque fois que c'est utile, à des appels d'offres comparatifs.

Conclusions

Ceci exposé, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- vu le préavis municipal n° 13-2022 du 24 octobre 2022 relatif au budget 2023,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil communal décide

- d'approuver le budget 2023 conformément au préavis n° 13-2022 tel que présenté.

Ainsi adopté par la Municipalité lors de sa séance du 24 octobre 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité	
Le syndic	La secrétaire municipale
T. Amy	D. Gerber

Charges dictées par le Canton, la Confédération et autres charges imposées

170.3521.00	Participation aux frais d'exploitation du stand de tir du Châtaignier		18'000.00
170.3523.00	Participation aux frais d'exploitation du CSM Centre Sportif de Malley		40'560.00
180.3517.06	Participation au coût des transports publics		185'100.00
220.3520.00	Participation à la péréquation financière - Montant net		658'525.00
320.3528.00	Participation à des charges cantonales d'économie publique - Triage forestier Mèbre Talent		16'000.00
420.3526.00	Participation au Schéma Directeur Nord Lausannois et études		16'700.00
510.3522.01	Participation à des charges d'enseignement (Primaire)		1'286'500.00
520.3522.01	Participation à des charges d'enseignement (Secondaire)		607'100.00
530.3512.01	Participation à des charges d'enseignement (écoles de musique)		26'600.00
540.3512.00	Participation à des charges pour l'orientation professionnelle		3'000.00
560.3524.00	Participation à des charges d'hygiène (Contrôle dentaire scolaire)		11'300.00
600.3511.00	Participation aux prestations de la Police Cantonale		343'970.00
650.3521.00	Participation au SDIS du Haut Talent		63'000.00
660.3521.00	Participation à l'organisme intercommunal de Protection civile		68'555.00
710.3523.01	Participation à l'accueil Para-scolaire - ASICE		167'900.00
710.3525.01	Participation au service social intercommunal de l'ARASPE		15'110.00
710.3525.03	Participation à l'accueil de la Petite enfance selon LAJE		14'000.00
710.3655.00	Participation au réseau d'accueil de jour - EFAJE		731'600.00
720.3515.01	Prestations PC à domicile et hébergement	Facture sociale	547'450.00
720.3515.02	Prestations Assurance maladie et subventions aux personnes handicapées	Facture sociale	523'630.00
720.3515.03	Participation au RI et participation cantonale à l'assurance chômage	Facture sociale	461'140.00
720.3515.04	Prestations à la famille et participation aux bourses d'études et d'apprentissage	Facture sociale	202'245.00
			<u>6'007'985.00</u>
	Intérêts des emprunts	ventilation selon tableau séparé (pages 12 et 13)	373'565.00
	Amortissements obligatoires	ventilation selon tableau séparé (pages 10 et 11)	828'157.05

7'209'707.05

	Variation	Budget 2023	Budget 2022
Facture sociale totale	+ -214'930.00	1'734'465.00	1'949'395.00
Fonds de péréquation net	+ 2'910.00	658'525.00	655'615.00
Charge globale	+ -212'020.00	2'392'990.00	2'605'010.00

Evolution des principales charges imposées de 2018 à 2023

(*)

	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021	Comptes 2020	Comptes 2019	Comptes 2018	Comptes 2013
180. Participation déficit transports publics	185'100.00	174'500.00	134'385.60	118'806.15	121'301.35	126'030.55	113'584.45
220. Participation au fonds de Péréquation - Montant net	658'525.00	655'615.00	842'316.00	1'103'564.00	932'880.00	835'472.00	802'808.00
220. Participation au fonds de Péréquation - Correction année précédente		-257'072.00	-581'525.00	-120'903.00	173'884.00	164'410.00	-35'808.00
53. Participation à l'enseignement spécialisé - Ecoles de musique	26'600.00	26'600.00	26'220.00	26'296.00	26'049.00	26'068.00	13'942.50
600. Participation aux prestations de la Police Cantonale	343'970.00	336'410.00	348'909.00	354'159.00	346'362.00	338'944.00	270'473.00
600. Participation aux prestations de la Police Cantonale - décompte		-11'233.00	-30'315.00	-6'962.00	8'084.00	10'776.00	22'998.00
720. Hébergement + assurance maladie + RI + bourses d'étude	1'734'465.00	1'949'395.00	1'848'301.00	1'962'784.00	2'041'791.00	1'867'096.00	1'407'259.00
720. Cohésion (facture) sociale - Correction année précédente		-169'562.00	-129'432.00	-261'025.00	18'695.00	27'778.00	220'598.00
730. Aides + subventions AVASAD (ex-OMSV)	0.00	0.00	0.00	0.00	252'448.00	257'466.00	243'859.05
Total Charges cantonales imposées	2'948'660.00	2'704'653.00	2'458'859.60	3'176'719.15	3'921'494.35	3'654'040.55	3'059'714.00
170. Participation au Stand de tir du Châtaignier	18'000.00	2'500.00	1'516.80	5'182.20	1'168.50	10'283.65	3'128.10
170. Participation au Centre Sportif de Malley CSM	40'560.00	42'000.00	41'762.00	25'000.00	16'416.00	14'492.75	11'926.85
320. Participation Triage forestier Mèbre-Talent	16'000.00	12'000.00	10'333.50	10'241.15	9'676.45	7'949.90	9'203.65
420. Part. au SDNL (Schéma Directeur Nord Lausannois)	16'700.00	20'175.00	16'276.30	14'222.60	14'568.30	13'336.25	14'255.50
5. Participation enseignement (selon le nombre d'élèves)	1'893'600.00	1'917'725.00	1'791'427.69	1'750'328.50	1'880'317.35	1'893'267.55	1'449'981.95
54. Participation à l'orientation professionnelle	3'000.00	3'000.00	2'522.25	2'461.95	2'608.30	2'693.65	2'986.35
560. Participation dentiste scolaire	11'300.00	8'240.00	6'912.00	16'126.00	15'996.00	16'143.80	13'251.85
650. Participation SDIS Haut Talent dès 2015	63'000.00	58'500.00	49'297.00	39'238.00	33'308.30	34'551.35	
660. Participation PCI - ORPCI Echallens dès 2012	68'555.00	68'250.00	62'319.00	62'810.00	62'713.00	60'640.00	51'399.95
710. Participation à l'ARASPE, EFAJE et LAJE dès 2007 y.c. UAPE dès 2014	928'610.00	905'360.00	781'855.85	751'765.35	631'740.65	574'253.60	267'580.60
Total Participations à des associations de communes	3'059'325.00	3'037'750.00	2'764'222.39	2'677'375.75	2'668'512.85	2'627'612.50	1'823'714.80
210. Impôts ristournés à d'autres communes	0.00	0.00	0.00	13'619.15	118.65	2'472.15	16'012.00
Total autres charges et participations imposées	0.00	0.00	0.00	13'619.15	118.65	2'472.15	16'012.00
Intérêts des emprunts	373'565.00	54'010.00	17'221.28	95'759.63	155'289.34	205'607.77	264'691.65
Amortissements obligatoires	828'157.05	837'513.55	832'981.05	844'016.45	876'362.55	900'397.80	636'704.40
	1'201'722.05	891'523.55	850'202.33	939'776.08	1'031'651.89	1'106'005.57	901'396.05
Totaux	7'209'707.05	6'633'926.55	6'073'284.32	6'807'490.13	7'621'777.74	7'390'130.77	5'800'836.85

Population au 1er janvier

(2'800)

2'733

2'760

2'768

2'744

2'742

2'259

Dénomination	No. compte	2020	2021	2022 (*)	2023	Répartition Budget	Arrondis
		%	%	%	%		
Place de pétanque	170.3901.00	-	-	1.00	0.50	4'346	4'350
Terrains	310.3901.00	-	-	-	0.25	2'173	2'000
Forêts	320.3901.00	2.19	2.00	1.00	1.50	13'038	13'050
Rtes & chemins	430.3901.00	22.50	22.00	19.50	19.50	169'496	169'490
Véhicules machines	430.3901.01	5.39	5.00	3.00	3.00	26'076	26'075
Dépôt	430.3901.00	1.98	2.00	2.00	2.00	17'384	17'385
Sports/espaces verts	440.3901.00	11.37	11.50	11.50	11.25	97'786	97'960
Extérieurs Centre Œcuménique	440.3901.01	1.60	1.50	1.00	1.00	8'692	8'690
Extérieurs Combe	440.3901.02	1.59	1.50	1.50	1.50	13'038	13'040
Déchetterie	450.3901.00	20.47	22.00	22.50	26.00	225'995	225'995
Epuration Réseau	460.3901.00	1.43	1.50	3.00	1.00	8'692	8'690
Epuration STEP	461.3901.00	4.70	4.50	4.50	5.00	43'461	43'460
AET	461.3901.01	11.53	11.00	11.00	11.00	95'613	95'615
Bâtiments	Divers	4.00	4.00	7.50	5.00	43'461	43'460
Cours d'eau	470.3901.00	0.55	0.50	0.50	0.50	4'346	4'350
Eau	810.3901.00	5.57	6.00	5.50	5.50	47'807	47'800
Intérêt général et administratif		5.13	5.00	5.00	5.50	821'403	821'410
						47'807	47'800
		100.00	100.00	100.00	100.00	869'210	869'210

(*) selon heures ventilées au 31 août 2022

Report des montants :

Salaires bruts exploitation	658'030
Charges AVS/AI	}
Charges CIP	
Assurances maladies et accident	
Total à répartir	869'210

Ventilation des salaires dans les dicastères :

Exploitation + charges service de piquet	981'625
+ Technicien communal	
Concierges bâtiments communaux	400'300
Organiste	25'435
Assistant de Sécurité Publique (ASP)	24'215
Total selon compte 110.4901.00	1'431'575

Récapitulatif de l'imputation des salaires dans les différents dicastères

170.3091.00	Place de pétanque et couvert	Exploitation	4'350.00
310.3901.00	Terrains	Exploitation	2'000.00
320.3901.00	Forêts	Exploitation	13'050.00
351.3901.00	Maison Villageoise	Concierge, intendance, exploitation	64'370.00
352.3901.00	Maison de Commune	Concierge, intendance, exploitation	44'510.00
353.3901.00	Bâtiment parcelle 66	Exploitation, intendance	3'500.00
354.3901.00	Ancienne Forge	Exploitation, intendance	200.00
355.3901.00	Collège du Motty	Concierge, intendance, exploitation	35'995.00
356.3901.00	Abri Public PCi	Exploitation, intendance	3'810.00
357.3901.00	Vestiaires du Billard	Exploitation, intendance	4'550.00
358.3901.00	Ferme du Verger (CVE)	Exploitation, intendance	9'520.00
400.3901.00	Police des constructions	Technicien	109'610.00
420.3901.00	Urbanisme	Technicien	8'435.00
430.3901.00	Routes et chemins, éclairage, dépôt, entretien local	Concierge, exploitation, technicien	194'790.00
430.3901.02	Véhicules	Exploitation	29'770.00
440.3901.00	Espaces verts	Exploitation, concierge place de jeux	26'075.00
440.3901.03	alentours Coec	Exploitation	101'020.00
440.3901.04	Espaces Verts Collège Combe	Exploitation	8'690.00
450.3901.00	Déchetterie	Exploitation	13'040.00
460.3901.00	Réseau égouts épuration	Exploitation, technicien	226'505.00
461.3901.00	STEP Praz-Faucon	Exploitation	17'125.00
461.3901.01	STEP AET	Exploitation	55'130.00
470.3901.00	Cours d'eau (Canal, ruisseaux)	Exploitation	84'455.00
511.3901.00	Collège Chavanne	Concierge, aide, exploitation	4'350.00
512.3901.00	Collège Cavenettaz	Concierge, exploitation	122'350.00
513.3901.00	Collège Epi d'Or	Concierge, exploitation	36'210.00
520.3901.00	Collège de la Combe	Concierge, exploitation	86'370.00
580.3901.00	Temples et cultes	Organiste	760.00
580.3901.05	Centre Œcuménique	Concierge	25'435.00
580.3901.06	Centre Œcuménique	Exploitation	14'890.00
600.3901.00	Police	Assistant sécurité, Exploitation	260.00
810.3901.00	SI eau	Exploitation, technicien	24'215.00
110.4901.00		Total des salaires ventilés	56'235.00

1'431'575.00

Une grande partie des travaux administratifs du Technicien communal peuvent être imputés aux dicastères grâce à la gestion des heures par informatique. Un solde de 5% d'activités générales reste en administration.

Facturation à l'ASICE

440.4356.00	Entretien des Espaces verts	13'040.00
--------------------	-----------------------------	-----------

Facturations autres

461.4356.03	AET	5'965.00
--------------------	-----	----------

600.4356.00	ASP	8'220.00
--------------------	-----	----------

	Total des salaires facturés	27'225.00
--	-----------------------------	------------------

Personnel fixe

Administration+ASP (*)

Voirie-déchetterie

Conciergerie

(*) Assistant de Sécurité Publique

Budget 2021 (sans auxiliaires)

6,30 ETP (Equivalent Temps Plein)

7,00 ETP (Equivalent Temps Plein) + 2 auxiliaires

4,40 ETP (Equivalent Temps Plein)

	Solde au	Selon			Solde	Prévisions	Solde
	01.01.2022	sur préavis	Budget 2022	Budget 2023	disponible		prévu
9280 Fonds alimentés par des recettes affectées	3'735'814.93	-858'000.00	55'278.20	-23'785.00	2'909'308.13	0.00	2'909'308.13
9280.02 Réseau d'égouts et d'épuration	2'219'595.46		111'570.00	14'575.00	2'345'740.46		2'345'740.46
9280.03 Service des Eaux	914'719.03	-531'000.00	-101'091.80	-22'325.00	260'302.23		260'302.23 *
9280.04 Investissement réseau d'égouts	334'119.05	-327'000.00			7'119.05		7'119.05 **
9280.05 Régulation des déchets	267'381.39			-60'835.00	206'546.39		206'546.39
9281 Fonds de réserve et de renouvellement	0.00	0.00	22'400.00	22'400.00	44'800.00	0.00	44'800.00
9281.00 Fonds de rénovation Ferme du Verger	0.00		22'400.00	22'400.00	44'800.00		44'800.00
9282 Fonds de réserve divers	4'583'558.65	-195'000.00	-33'125.00	-41'600.00	4'313'833.65	-307'547.20	4'006'286.45
9282.00 Taxes PC	124'247.90				124'247.90		124'247.90
9282.01 Protection civile	1'900.00				1'900.00		1'900.00
9282.02 Fonds de réserve à but social	10'103.10		-5'500.00	-4'600.00	3.10		3.10
9282.12 En attente d'affectation (1)	2'831'989.40	-195'000.00			2'636'989.40		2'636'989.40 **
9282.15 Part. aux frais d'équipement lors de plans de quartier	921'646.05				921'646.05		921'646.05
9282.16 Retour sur Fonds de Péréquation et Facture sociale	321'500.00				321'500.00		321'500.00
9282.24 Provision pour étude concept énergétique	9'375.00			-9'375.00	0.00		0.00
9282.43 Fonds de réserve pour amortissement travaux routiers	362'797.20		-27'625.00	-27'625.00	307'547.20	-307'547.20	0.00 ***
	8'319'373.58	-1'053'000.00	44'553.20	-42'985.00	7'267'941.78	-307'547.20	6'960'394.58

(1) Tous les fonds de réserves ont une affectation qui leur est propre, sauf le compte 9282.12 dont l'attribution s'effectue sur proposition lors de la présentation de préavis (voir page suivante)

* Les recettes relatives aux taxes de raccordement qui alimentent ce compte ne sont pas au budget et l'utilisation effective pour 2019 n'est pas encore connue

** Voir, page suivante, montants attribués sur préavis votés

*** Voir, page suivante, montants attribués sur préavis votés

** **Détail des prélèvements acceptés sur préavis votés**

	Fin des travaux	Montant préavis	Total par fonds préavis
9280.03 43/09 - Etablissement d'un PDDE	en cours	30'000.00	
9280.03 50/16 - Conduite giratoire Bottens-Montheron	2020	65'000.00	
9280.03 24/19 - Bouclage chemin des Dailles	2020	151'000.00	
9280.03 09/22 - Remplacement conduite chemin des Esserts	2023	285'000.00	531'000.00
9280.04 50/16 - Collecteur giratoire Bottens-Montheron	2020	40'000.00	
9280.04 09/22 - Remplacement collecteurs EU-EC chemin des Esserts	2023	287'000.00	327'000.00
9282.12 28/07 - Aménagement zones 30 km/h.	en cours	195'000.00	<u>195'000.00</u>
Total attribué sur préavis			1'053'000.00

*** **Par prélèvements annuels**

	Solde	
9282.43 71/05 - Aménagement route Centre Commercial	299'849.65	
9282.43 21/07 - Aménagement routiers aux abords de la Chavanne	7'697.55	307'547.20

Amortissements obligatoires du Patrimoine Administratif

No. Cpte Charges	No. Cpte Bilan	Descriptif	Fin des travaux	Durée amort.	Solde à amortir au 01.01.2023	Total par dicastère	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021
<u>Investissements terminés, en cours d'amortissement</u>									
		Service financier				24'000.00	8'000.00	8'000.00	8'000.00
220.3315.00	9165.37	Don Tennis Club (rénovation courts)	2015	10 ans	24'000.00		8'000.00	8'000.00	8'000.00
		Bâtiments communaux				2'442'449.10	121'100.00	121'100.00	121'100.00
352.3312.00	9143.16	Transformation Maison de Commune	2013	30 ans	1'504'700.00		71'700.00	71'700.00	71'700.00
355.3312.00	9143.23	Crédit d'étude collège du Motty	2010	30 ans	59'956.10		3'200.00	3'200.00	3'200.00
	9143.25	Construction collège du Motty	2011	30 ans	877'793.00		46'200.00	46'200.00	46'200.00
		Parcelle 87 - Création d'une UAPE				1'145'128.05	68'550.00	68'550.00	68'622.75
358.3312.00	9143.51	Achat parcelle 87	2016	30 ans	1'145'128.05		50'000.00	50'000.00	50'000.00
358.3316.00	9170.52	Etude création d'une UAPE	2019	10 ans	148'400.00		18'550.00	18'550.00	18'622.75
		Routes et chemins				5'079'318.60	301'477.05	288'761.75	282'028.30
430.3311.00	9141.19	Aménagement trottoir sur la RC501c	2001	30 ans	102'024.30		10'130.00	10'130.00	10'130.00
430.3311.00	9141.20	Aménagt RC501b Centre commercial	2006	30 ans	319'749.65		19'900.00	19'900.00	19'900.00
430.3311.00	9141.21	Sécurisation route de la Bérallaz	2019	10 ans	94'200.00		11'880.00	11'880.00	11'823.30
430.3311.00	9141.24	Réfection route des Biolettes	2013	20 ans	199'497.50		18'500.00	18'500.00	18'500.00
430.3311.00	9141.24.19	Réfection chaussée chemin des Dailles	2022	30 ans	395'763.40		13'253.40	-	-
430.3311.00	9141.27.01	Trottoir et éclairage public Cavenettaz	2015	30 ans	664'184.95		30'000.00	30'000.00	30'000.00
430.3311.00	9141.30	Aménagement RC501b - 2ème partie	2015	30 ans	965'305.75		45'500.00	45'500.00	45'500.00
430.3311.00	9141.33	Aménagement abords du site scolaire Chavanne	2008	10 ans	15'450.00		7'725.00	7'725.00	7'725.00
430.3311.00	9141.36	Aménagement Carrefour Cavenettaz-rue du Village	2013	20 ans	442'834.55		22'200.00	22'200.00	22'200.00
430.3311.00	9141.39.01	Etude réfection rue du Village	2015	30 ans	75'306.35		3'150.00	3'150.00	3'150.00
430.3311.00	9141.39.02	Réfection rue du Village	2016	30 ans	961'929.90		51'750.00	51'750.00	51'750.00
430.3311.00	9141.42.01	Aménagement chemin accès nouvelle déchetterie	2010	30 ans	99'577.20		5'250.00	5'250.00	5'250.00
430.3311.00	9141.43	Aménagt chemin du Couchant	2013	15 ans	5'819.80		3'600.00	3'600.00	3'600.00
430.3312.00	9141.42.02	Nouveaux locaux de voirie à Praz Faucon	2010	30 ans	623'093.10		32'800.00	32'800.00	32'800.00
430.3311.00	9141.50	Création giratoire du Moulin	2022	30 ans				-	-
430.3313.00	9146.02	Véhicule Pick up Toyota Hilux	2013	10 ans	5'638.65		5'638.65	5'500.00	5'500.00
430.3313.00	9146.08	Véhicule Pony Boschung	2016	10 ans	54'943.50		14'200.00	14'200.00	14'200.00
430.3316.00	9170.10	Etude contrat de performance énergétique	2020	10 ans	54'000.00		6'000.00	6'676.75	-
		Déchets				681'097.60	37'900.00	37'900.00	37'900.00
450.3312.01	9141.25	Etude transfert de la déchetterie	2006	30 ans	21'677.70		1'150.00	1'150.00	1'150.00
450.3312.01	9141.42.03	Construction déchetterie à Praz Faucon	2010	30 ans	659'419.90		36'750.00	36'750.00	36'750.00
		Epuration				277'648.00	21'000.00	21'000.00	21'000.00
460.3311.01	9141.28	Collecteur chemins Esserpy/Crêt	2006	30 ans	219'329.10		17'000.00	17'000.00	17'000.00
460.3316.00	9170.05	Etablissement d'un PGEE	2010	30 ans	58'318.90		4'000.00	4'000.00	4'000.00
		Sous-totaux				9'649'641.35	558'027.05	545'311.75	538'651.05

Amortissements obligatoires du Patrimoine Administratif (suite)

No. Cpte Charges	No. Cpte Bilan	Descriptif	Fin des travaux	Durée amort.	Solde à amortir au 01.01.2023	Total par dicastère	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021
511.3312.00	9143.21	Collège de la Chavanne Réfection extérieure Collège Chavanne	2011	30 ans	792'339.10	792'339.10	44'750.00	44'750.00	44'750.00
		Collège de la Cavenettaz				223'045.50	26'700.00	26'700.00	26'700.00
512.3312.00	9143.17	Réaménagement 3 classes à la Cavenettaz	2013	20 ans	196'867.50		17'900.00	17'900.00	17'900.00
512.3312.00	9143.38	Rénovation appartement concierge Cavenettaz	2015	10 ans	26'178.00		8'800.00	8'800.00	8'800.00
		Collège de l'Epi d'Or				4'237'965.55	187'000.00	187'000.00	187'000.00
513.3312.00	9143.33	Construction collège de l'Epi d'Or	2015	30 ans	4'053'922.45		177'000.00	177'000.00	177'000.00
	9143.33	Etude construction collège d l'Epi d'Or	2015	30 ans	184'043.10		10'000.00	10'000.00	10'000.00
		Sécurité - Vidéosurveillance				18'635.95	6'300.00	6'300.00	6'300.00
600.3316.00	9149.35	Vidéosurveillance bâtiments communaux	2015	10 ans	18'635.95		6'300.00	6'300.00	6'300.00
810.3311.02		Réseau d'eau				37'602.60	5'380.00	27'451.80	29'580.00
	9144.15	Conduite Biolettas-Morrens	1997	30 ans	0.00		-	6'063.40	6'300.00
	9144.25	Conduite Bérallaz-Prélaz-Bellevue	2006	20 ans	0.00		-	9'673.95	11'200.00
	9144.51	Extension conduite eau ch. de la Lisière	2011	10 ans	0.00		-	6'334.45	6'700.00
810.3311.02	9144.26	Conduite Combe-Choulares	2008	20 ans	37'602.60		5'380.00	5'380.00	5'380.00
		Totaux				13'795'466.05	828'157.05	837'513.55	832'981.05
Investissements en cours									
		<u>Routes</u>			Montant préavis	2'112'175.45			
430.3311.00	9141.24	Réaménagement chemin des Dailles - Eaux Claires	2023	1 an	62'175.45		Fds réserve	-	-
430.3311.00	9141.29	Arrêts bus, décrochements latéraux route de Morrens	en cours	30 ans	375'000.00		-	-	-
430.3311.00	9141.32	Aménagement zones 30 km/h	en cours	1 an	195'000.00		Fds réserve	Fds réserve	-
430.3311.00	9141.50	Création giratoire du Moulin Montheron-Bottens	en cours	30 ans	1'480'000.00		-	-	-
		<u>Bâtiments communaux</u>				0.00			
		<u>Réseau d'eau</u>				444'039.20			
810.3311.00	9144.24	Bouclage et conduite chemin des Dailles	en cours	1 an	151'000.00		Fds réserve	Fds réserve	-
810.3311.00	9144.50	Conduite giratoire du Moulin	2022	1 an	263'039.20		Fds réserve	-	-
810.3316.00	9144.43	Actualisation PDDE	en cours	1 an	30'000.00		Fds réserve	Fds réserve	-
		<u>Etudes</u>				84'000.00			
440.3316.00	9170.27	Etude renaturation ruisseau Derrey le Mottey	en cours	10 ans	84'000.00		-	-	-
		Totaux généraux				16'351'680.70	828'157.05	837'513.55	832'981.05

Amortissements du Patrimoine Financier

353.3303.00	9153.66	Achat parcelle 66 - Ferme Rue du Village 5	2022	50 ans	3'500'000.00		40'000.00		
-------------	---------	--	------	--------	--------------	--	-----------	--	--

Ventilation des intérêts

No. cpte bilan	No. compte fonctionnement	Descriptif	No Préavis	Solde estimé au 01.01.2023	Sous-total	Intérêt ventilé	Compte fonctionnement
Divers	220.3220.00	Capitaux circulants (estimatif)		2'000'000.00			
9123.00	220.3220.00	Terrains et bâtiments du patrimoine financier		176'400.00			
9165.37	220.3220.00	Don Tennis Club (rénovation courts)	37/15	32'000.00	2'208'400.00	35'735.00	220.3220.00
9145.00	320.3220.00	Forêts (96 hectares)		140'000.00	140'000.00	2'265.00	320.3220.00
9143.16	352.3220.00	Transformation et agrandissement Maison de Commune	51/10	1'576'400.00	1'576'400.00	25'505.00	352.3220.00
9143.16	353.3220.00	Ferme du village 5 - achat parcelle 66		1'850'000.00	1'850'000.00	29'930.00	353.3220.00
9143.23	355.3220.00	Crédit d'étude collège du Motty	30/08	63'156.10			
9143.25	355.3220.00	Construction collège du Motty avec garderie	58/10	923'993.00	987'149.10	15'970.00	355.3220.00
9143.51	358.3220.00	Achat Parcelle No 87	51/16	1'195'128.05			
9170.52	358.3220.00	Etude aménagement EVE (Espace de Vie Infantine)	52/16	166'950.00	1'362'078.05	22'035.00	358.3220.00
9141.19	430.3220.00	Aménagement trottoir sur la RC501c	04/98	112'154.30			
9141.20	430.3220.00	Aménagement de la RC501b Centre commercial	71/05	339'649.65			
9141.21	430.3220.00	Sécurisation route de la Bérallaz	21/19	106'300.00			
9141.24	430.3220.00	Réfection route des Biolettes	24/13	217'997.50			
9141.25	430.3220.00	Réfection Chemin des Dailles	24/19	764'000.00			
9141.27	430.3220.00	Trottoir et éclairage public Cavenettaz	61/11	694'184.95			
9141.29	430.3220.00	Arrêts TL rte de Morrens et tapis phonoabsorbant	29/20	375'000.00			
9141.30	430.3220.00	Aménagement de la RC501b 2ème partie	40/09	1'010'805.75			
9141.32	430.3320.00	Aménagement zones 30 km/h.	28/07	122'371.00			
9141.33	430.3220.00	Aménagement abords du site scolaire Chavanne	21/07	23'175.00			
9141.36	430.3220.00	Aménagement carrefour Cavenettaz-rue du Village	57/10	465'034.55			
9141.39.01	430.3220.00	Etude Réfection rue du Village	27/14	78'456.35			
9141.39.02	430.3220.00	Réfection Rue du Village	39/15	1'013'679.90			
9141.42.01	430.3220.00	Aménagement chemin accès nouvelle déchetterie	42/09	104'827.20			
9141.42.02	430.3220.00	Nouveaux locaux de voirie à Praz Faucon	42/09	655'893.10			
9146.02	430.3220.00	Véhicule pick-up Toyota Hilux	13/12	11'138.65			
9141.43	430.3220.00	Aménagement chemin du Couchant	08/12	9'419.80			
9141.50	430.3220.00	Création giratoire du Moulin	13/18	1'480'000.00			
9146.08	430.3220.00	Véhicule Pony Boschung	53/16	69'143.50			
9170.10	430.3220.00	Etude Contrat performance énergétique (CPE)	10/18	73'000.00	7'726'231.20	124'995.00	430.3220.00

Ventilation des intérêts (suite)

No. cpte bilan	No. compte fonctionnement	Descriptif	No Préavis	Solde estimé au 01.01.2023	Sous-total	Intérêt ventilé	Compte fonctionnement
9141.25	450.3220.00	Etude transfert de la déchetterie	09/02	22'827.70			
9141.42.03	450.3220.00	Construction déchetterie à Praz Faucon	42/09	696'169.90	718'997.60	11'630.00	450.3220.00
9141.28	460.3220.00	Collecteur chemins Esserpy/Crêt	62/05	236'329.10			
9141.24.01	460.3220.00	Eaux Claires chemin des Dailles	24/19	12'500.00			
9141.50.01	460.3220.00	Conduites EU-EC giratoire du Moulin	13/18	171'119.20			
9170.05	460.3220.00	Etablissement d'un PGEE	33/97	62'318.90	482'267.20	7'800.00	460.3220.00
9143.21	511.3220.00	Rénovations extérieures de collège de la Chavanne et de la salle de gymnastique	39/09	837'089.10	837'089.10	13'540.00	511.3220.00
9143.17	512.3220.00	Réaménagement 3 classes à la Cavenettaz	17/12	214'767.50			
9143.38	512.3220.00	Rénovation appartement de fonction Cavenettaz	38/15	34'978.00	249'745.50	4'040.00	512.3220.00
9143.33	513.3220.00	Etude construction collège de l'Epi d'Or	30/14	194'043.10			
9143.33	513.3220.00	Construction collège de l'Epi d'or	33/14	4'230'922.45	4'424'965.55	71'585.00	513.3220.00
9149.00	600.3220.00	Vidéosurveillance bâtiments communaux	35/15	24'935.95	24'935.95	405.00	600.3220.00
9144.15	810.3220.00	Conduite Rte des Biolettes-Rte de Morrens	08/95	6'063.40			
9144.24	810.3220.00	Bouclage chemin des Dailles-Petits Esserts	24/19	151'000.00			
9144.25	810.3220.00	Conduite et bouclage "Quartier Est - Prélaz"	65/05	9'673.95			
9144.26	810.3220.00	Conduite d'eau "Choulaire-Combe"	13/07	42'982.60			
9144.43	810.3220.00	Actualisation PDDE	43/09	4'950.00			
9144.50	810.3220.00	Réfection conduite eau potable Giratoire du Moulin	13/18	281'609.30			
9144.51	810.3220.00	Extension conduite eau ch. de la Lisière	51/10	6'334.45	502'613.70	8'130.00	810.3220.00
				23'090'872.95	23'090'872.95	373'565.00	

Tableau des intérêts

Cpte Bilan	Descriptif	Par	Montant emprunt		Intérêts	Taux	Date	
			Initial	Solde			emprunt	Echéance
Situation prévisible au 31.12.2022								
9221.06	Achat parcelle 87, véhicule, étude UAPE	Commune Cheseaux	1'000'000.00	0.00	-1'038.90	-0.10%	15.02.2021	15.02.2022
9221.07	Collège de l'Epi d'Or, RC501 2è partie, giratoire	CIP	7'000'000.00	0.00	-18'750.00	-0.40%	16.08.2021	16.05.2022
9221.07	Collège de l'Epi d'Or, RC501 2è partie, giratoire	CIP	3'000'000.00	3'000'000.00	9'715.00	0.87%	16.08.2022	16.08.2023
9221.07	Collège de l'Epi d'Or, RC501 2è partie, giratoire	Stiftung LPP	3'500'000.00	3'500'000.00	4'705.55	0.40%	31.08.2022	30.11.2022
9221.09	Déchetterie, parking Cavenettaz	Swissquote	3'000'000.00	3'000'000.00	-3'036.68	0.70%	28.01.2018	30.11.2022
9221.11	Collège de l'Epi d'Or	Rentes Genevoises	2'500'000.00	1'750'000.00	26'250.00	1.40%	28.01.2016	27.01.2031
9221.12	Collège de l'Epi d'Or	SUVA	2'000'000.00	2'000'000.00	9'800.00	0.49%	28.04.2015	28.04.2025
9221.13	Collège de l'Epi d'Or, RC501 2è partie, giratoire	BCN	3'000'000.00	0.00	-766.65	-0.10%	16.05.2022	16.08.2022
9221.14	Achat parcelle 66a/b	SUVA	1'850'000.00	1'850'000.00	7'399.50	1.19%	31.08.2022	30.08.2024
9221.15	Maison de Commune, Collège du Motty	CIP	3'500'000.00	0.00	-11'627.80	-0.38%	15.10.2021	27.06.2022
			30'350'000.00	15'100'000.00	22'650.02			

Budget 2023 - Les taux ont fortement augmenté. Un taux de 2,9% est calculé sur les emprunts 2023

9221.07	Collège de l'Epi d'Or, RC501 2è partie, giratoire	CIP	3'000'000.00	3'000'000.00	87'000.00	2.90%	30.11.2022	31.12.2023
9221.08	Achat parcelle 66ab	SUVA	1'850'000.00	1'850'000.00	22'015.00	1.19%	30.08.2022	30.08.2024
9221.09	Déchetterie, parking Cavenettaz	Swissquote	3'000'000.00	3'000'000.00	87'000.00	2.90%	01.01.2022	31.12.2023
9221.11	Collège de l'Epi d'Or	Rentes Genevoises	2'500'000.00	1'625'000.00	22'750.00	1.40%	28.01.2016	27.01.2031
9221.12	Collège de l'Epi d'Or	SUVA	2'000'000.00	2'000'000.00	9'800.00	0.49%	28.04.2015	28.04.2025
9221.13	Maison de Commune, Collège du Motty	Stiftung LPP	3'500'000.00	3'500'000.00	101'500.00	2.90%	30.11.2022	31.12.2023
9221.xx	Nouvel emprunt investissements 2023	à déterminer		3'000'000.00	43'500.00	2.90%	01.07.2023	(*)
			15'850'000.00	17'975'000.00	373'565.00			

Situation probable au vu des investissements prévus pour 2023
(Taux moyen d'emprunt, sans les courts terme : 2.90 %)

* Amortissement annuel : CHF 125'000.-- jusqu'au 28 janvier 2031

(*) Les taux actuels ayant fortement augmenté, et une consolidation d'emprunt étant nécessaire, le taux du nouvel emprunt est estimé à 2.90%

Commune de Cugy VD

2^{ème} Partie

BUDGET 2023

PAR DICASTERE

Commentaires de la page N° 1

Compte		Remarques
1 10	Administration Générale Autorités	
100.3001.00	Indemnités et vacations des Autorités	Indemnités et vacations des Municipaux, selon préavis 05-2021. Un montant supplémentaire de CHF 37'000.- a été prévu au budget 2023 selon préavis 12-2022 Compensation financière à cotisation LPP
100.3003.00	Jetons de présence du Conseil	Ce poste comprend le défraiement des conseillers communaux siégeant dans les commissions, les jetons de présence du Conseil communal, ainsi que les frais divers liés aux votations. Le budget 2023 intègre une séance à la salle du Grand Conseil à Lausanne
100.3060.00	Frais de déplacement Municipalité	Frais de déplacement et de représentation de la Municipalité
100.3069.00	Frais divers des autorités	Forfait annuel des Municipaux, selon préavis 05-2021 et autres frais divers
100.3091.01	Formation des municipaux	Frais de participation des municipaux à des séminaires ou autres pour lesquels une contribution est demandée
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	Fournitures de bureau du Conseil communal
100.3151.02	Site internet www.cugy-vd.ch	Accès extranet pour le Conseil communal
100.4361.03	Jetons des commissions acquis à la commune	Jetons de présence versés à la commune lors de représentation par un membre de la Municipalité au sein des diverses associations dont nous sommes membres
11	Administration	
	Généralités sur les salaires	Les salaires ont été calculés sur la base du règlement du personnel qui a fait l'objet du préavis No 02-2016 et décision du Conseil communal du 29 septembre 2016 ; conformément à l'art. 41 une augmentation de deux échelons selon la grille salariale ont été intégrés au budget 2023. Selon la situation de l'IPC à fin septembre, une indexation de 3.14% des salaires a été calculée dans le cadre du budget 2023
110.3010.01	Personnel administratif	Comprend les 20% d'activité de l'Assistant en sécurité publique, dont la charge est attribuée, par imputation interne, au dicastère de la Police (600.3901.00)
110.3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	La part de salaire relative à l'entretien des espaces verts du collège de la Combe est imputée au dicastère 440 Espaces verts, puis refacturée à ce niveau (voir page 18 compte n° 440.4356.00). Le personnel auxiliaire engagé comme aide à la déchetterie figure sous le compte 110.3010.04 ci-après. Un renforcement de l'équipe de déchetterie a été prévu au budget 2023
110.3010.03	Traitement du personnel de conciergerie	Outre les augmentations générales, rien de particulier n'a été prévu du budget 2023
110.3010.04	Traitement du personnel intérimaire et occasionnel	Auxiliaires à la déchetterie

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	3'457'345.00	1'466'225.00	3'090'795.00	1'310'870.00	2'725'854.01	1'261'695.50
			1'991'120.00		1'779'925.00		1'464'158.51
10	AUTORITES	393'620.00	15'000.00	353'080.00	12'000.00	292'024.00	14'957.00
100	AUTORITES	393'620.00	15'000.00	353'080.00	12'000.00	292'024.00	14'957.00
3001.00	Rétribution des Autorités	316'680.00		279'680.00		222'034.80	
3003.00	Jetons de présence des commissions	49'590.00		45'500.00		40'586.85	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	18'800.00		18'800.00		18'791.10	
3069.00	Frais divers des autorités et du Conseil	3'550.00		4'200.00		7'009.75	
3091.01	Frais de formation des autorités	1'000.00		2'000.00		385.00	
3101.00	Fournitures de bureau	750.00		750.00		570.45	
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	1'000.00				2'092.20	
3151.02	Portail extranet Conseil communal sur www.cugy-vd.ch	1'650.00		1'650.00			
3181.00	Frais de ports et compte postal	600.00		500.00		553.85	
4361.03	Jetons de présence acquis à la Commune		15'000.00		12'000.00		14'957.00
11	ADMINISTRATION	2'573'180.00	1'451'225.00	2'364'030.00	1'298'870.00	2'176'129.16	1'246'738.50
110	ADMINISTRATION	2'573'180.00	1'451'225.00	2'364'030.00	1'298'870.00	2'176'129.16	1'246'738.50
3003.00	Jetons de présence des commissions	3'000.00		3'000.00		2'816.20	
3010.01	Traitement du personnel administratif	695'000.00		682'600.00		655'084.50	
3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	675'445.00		558'100.00		540'197.35	
3010.03	Traitement du personnel de conciergerie	325'000.00		287'500.00		275'457.90	
3010.04	Traitement du personnel auxiliaire	12'000.00		34'100.00		24'980.50	
3010.05	Traitement de l'organiste	20'000.00		20'190.00		18'972.20	

Commentaires de la page N° 2

Compte		Remarques
1 11	Administration Générale Administration	
110.3010.08	Primes de fidélité et de mérite	Primes de mérite après entretien annuel et prime de fidélité pour 4 collaborateurs (selon règlement du personnel)
110.3030.00 à 110.3050.00	Charges sociales et assurances	Augmentation des cotisations et des primes d'assurance en fonction de la masse salariale
110.3090.00	Autres charges des autorités et du personnel	Frais divers tels que, par exemple, fleurs lors d'un décès, cadeau de départ d'un employé (selon directive communale), etc. et team building reporté suite aux changements de personnel au niveau du greffe
110.3091.00	Formation professionnelle du personnel administratif	Formation du personnel administratif (formation continue)
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	Achat de matériel de bureau et autres imprimés (par exemple : enveloppes, papier à en-tête, papier pour PIO, pour préavis, etc..)
110.3102.00	Frais de publication et documentation	Ce poste comprend les diverses publications et abonnements nécessaires à l'administration
110.3102.01	Reflets de Cugy	Publication de quatre numéros des « Reflets de Cugy » passés en tout couleur. Le compte 110.3003.00 recouvre les indemnités de la commission de rédaction et le compte 110.4356.00 inclut les recettes publicitaires des Reflets
110.3151.00	Entretien de machines, mobilier et équipement de bureau	Contrats de leasing et d'entretien du terminal pour paiement par carte du guichet de l'administration, ainsi que des photocopieurs-imprimantes avec décompte annuel de copies supplémentaires. Les quelques exemplaires papier du Rapport de gestion et du budget sont effectués par l'administration dans le cadre du budget des photocopies couleurs
110.3170.00	Frais de réceptions et manifestations	En 2023, outre les participations aux frais des diverses manifestations usuelles (réception des nouveaux habitants et jeunes de 18 ans, aînés, fête du 1 ^{er} août, visite du Préfet, Assemblées générales diverses, fête régionale, etc..), achat de supports pour faciliter le transport et le rangement des tables et bancs mis à disposition de tiers
110.3183.00	Frais bancaires	Ce compte inclut les commissions de courtage sur les emprunts contractés. La Municipalité examinera l'opportunité de consolider certains emprunts à long terme en fonction des taux du marché
110.3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	Ces frais sont partiellement récupérés sous le compte 110.4362.00
110.3185.00	Honoraires, frais d'analyses et d'expertise	Ce compte comprend la note d'honoraires de la fiduciaire pour le contrôle des comptes et la validation, exigée par le canton, des dépenses thématiques, ainsi que les honoraires de notre avocat en cas de litige administratif
110.3186.00	Assurances	Assurance responsabilité civile, préjudice de fortune, ECA mobilier, et, dès 2021, Assurance de protection juridique
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	Le budget est calculé sur la base de 2'800 habitants. Les principales cotisations concernent, notamment : Lausanne-Région (CHF 3.79/hab pour les frais de fonctionnement et CHF 4.12/hab. pour le financement des diverses plates-formes), le Fonds des Communes , par l'intermédiaire de la Préfecture (Fr. 0.50/hab.), l' Association Région Gros-de-Vaud (CHF 8.--/hab.) et Office du Tourisme du Gros-de-Vaud (CHF 3.--/hab.), l' Union des Communes Vaudoises (contribution de base de CHF 650.—plus CHF 1.75/hab.), Fonds de Soutien aux Institutions culturelles de la région lausannoise (maintenu à CHF 5'000.--) et l' Association vaudoise des Communes déléгатrices (police cantonale) CHF 300.—par tranche de 1'500 habitants. Les cotisations basées sur le nombre d'habitant sont stables.
110.3659.00	Aides et subventions, dons	Montant prévu en application du règlement sur les dons

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3010.08	Primes de fidélité et au mérite	8'100.00		12'100.00		6'814.00	
3030.00	Assurances sociales (part patronale)	190'250.00		175'750.00		165'016.40	
3040.00	Caisse de pension et de prévoyance (part patronale)	298'000.00		266'200.00		248'184.90	
3050.00	Assurances accident et maladie	88'770.00		85'965.00		67'314.25	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	2'500.00		2'150.00		1'756.60	
3080.00	Personnel facturé par des tiers						
3090.00	Autres charges des Autorités et du personnel	7'000.00		7'000.00		1'615.10	
3091.00	Frais de formation du personnel	3'000.00		3'000.00		280.00	
3101.00	Fournitures de bureau	12'000.00		12'000.00		12'535.85	
3102.00	Frais de publication et documentation	3'300.00		2'510.00		2'840.10	
3102.01	Frais de publication Reflets de Cugy	15'000.00		15'000.00		12'105.50	
3151.00	Entretien des machines, mobilier et équipement technique de bureau	14'500.00		11'000.00		9'309.35	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	55'800.00		51'800.00		18'210.05	
3181.00	Frais de ports et compte postal	15'550.00		15'000.00		14'362.45	
3182.00	Frais de téléphones	4'850.00		4'815.00		4'534.50	
3183.00	Frais bancaires	9'250.00		8'900.00		5'489.21	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	6'000.00		6'000.00		1'545.15	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	17'000.00		17'000.00		11'846.50	
3186.00	Primes d'assurance choses	12'800.00		12'800.00		11'922.70	
3187.00	Emoluments et frais de taxation	1'000.00		1'000.00		823.90	
3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	68'065.00		68'550.00		62'114.00	
3659.00	Aides et subventions sous forme de dons	10'000.00					

Commentaires de la page N° 3

Compte		Remarques
1	Administration Générale	
11	Administration	
110.4356.00	Facturation de services à des tiers	Facturation de la publicité dans les Reflets de Cugy, et frais administratifs (photocopies, affranchissements) à l'ASICE
110.4361.01	Remboursement d'assurance	Participation contractuelle aux excédents de prime
110.4362.00	Remboursement de frais administratifs	Frais (ports, frais de poursuite) remboursés par des tiers lors de procédures de poursuite
110.4901.00	Imputations salaires et charges sociales du personnel	Tous les salaires et charges sociales figurent sous administration générale, puis sont ventilés, en fonction des travaux effectués, dans les différents dicastères par un compte d'imputation n° 3901. La récapitulation des imputations internes des salaires et charges sociales figure à la page 7 de la 1 ^{ère} partie
12	Economat - Archives	
120.3101.00	Fournitures de bureau	Achat de matériel pour le traitement des archives communales
120.3185.00	Honoraires	Mise à niveau des archives et traitement des archives courantes
120.3188.03	Elimination de documents	Contrat Datarec d'élimination des documents confidentiels et des archives à détruire selon bordereau
16	Tourisme et développement économique	
160.3102.00	Frais de publication et documentation	Frais édition flyers ou tout ménage pour annonce manifestation
160.3143.03	Signalétique	Frais de signalisation et signalétique dans le cadre du projet de développement économique et touristique de la commune
160.3170.00	Frais de manifestation	Frais liés à l'organisation de manifestations visant à promouvoir le projet de développement économique et touristique de la commune
17	Installations sportives	
170.3141.00	Entretien bâtiments communaux	Entretien du couvert et des pistes de pétanque
170.3186.01.00	Prime d'assurance bâtiments	Prime ECA du couvert à pétanque

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4313.00	Emoluments administratifs		200.00		200.00		67.45
4356.00	Facturation de services à des tiers		11'250.00		11'600.00		11'627.10
4361.00	Remboursement de traitements (APG)				800.00		29'169.30
4361.01	Remboursement d'assurances		5'000.00		5'000.00		
4362.00	Remboursement de frais administratifs		3'200.00		3'200.00		619.20
4901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel		1'431'575.00		1'278'070.00		1'205'255.45
12	SERVICE DE L'ECONOMAT		13'000.00		7'300.00		5'551.05
120	ARCHIVES		13'000.00		7'300.00		5'551.05
3101.00	Fournitures de bureau	1'000.00		500.00		227.5	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	10'000.00		6'000.00		4'880.00	
3188.03	Elimination documents	2'000.00		800.00		443.55	
16	TOURISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		26'000.00		5'500.00		
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		26'000.00		5'500.00		
3102.00	Frais de publication et documentation	1'000.00		1'000.00			
3143.03	Entretien de la signalétique	14'500.00		1'500.00			
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	3'000.00		3'000.00			
3185.00	Promotion économique	7'500.00					
17	SPORTS		64'530.00		45'620.00		18'278.80
170	INSTALLATIONS SPORTIVES		64'530.00		45'620.00		18'278.80
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	1'500.00		1'000.00			
3186.01	Primes assurance bâtiments	120.00		120.00			

Commentaires de la page N° 4

Compte		Remarques
1	Administration Générale	
17	Sports et installations sportives	
170.3521.00	Participation aux frais d'exploitation du Stand de tir du Châtaignier	Participation pour 1/3 (selon convention) aux frais inhérents au stand de tir du Châtaignier au Mont-sur-Lausanne, sur la base du budget communiqué par la commune du Mont-sur-Lausanne. Il est prévu de remplacer les cibles en 2023
170.3523.00	Participation aux frais d'exploitation du CSM (Centre Sportif de Malley)	Selon préavis n° 41/15 (accepté par le Conseil communal dans sa séance du 28 mai 2015), participation aux frais d'exploitation du Centre Sportif de Malley (CSM)
170.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Salaire du personnel d'exploitation pour l'entretien de l'espace pétanque (voir ventilation page 7 de la 1 ^{ère} partie)
18	Transports publics	
180.3142.03	Entretien des arrêts de bus tl	Frais d'entretien courant des abris bus
180.3517.00	Participation au coût des transports publics	Participation au déficit d'exploitation des différents transports publics, selon les articles 14 et 16 de la loi cantonale sur les transports publics (LTP) et art. 9 de la Loi sur les Chemins de Fer (LCF). Le coût de construction du M2 ainsi que les frais d'exploitation sont à 100% à charge du Bassin 5 dont nous faisons partie
180.3662.00	Participation aux abonnements des transports publics	Mesure de subventionnement dans le cadre du PECC (Plan Energie et Climat Communal)
19	Service informatique	
190.3091.00	Frais de formation continue du personnel sur l'informatique	Frais de formation sur les programmes mis à jour ou ayant subi une migration, ainsi que formation continue sur les programmes existants et sur la cybersécurité
190.3101.01	Fournitures informatiques	Fourniture de toner pour imprimantes et autre petit matériel (le papier se trouve sous le compte n° 110.3101.00)
190.3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	Ce poste comprend le remplacement régulier des postes informatiques et des imprimantes en fonction de leur obsolescence ou en cas de dysfonctionnement.
190.3151.01	Contrats de maintenance du matériel informatique	Contrat de maintenance des programmes et licences pour la bureautique (matériel et programmes) y compris programmes de gestion des absences et du temps, d'établissement des procès-verbaux, de planification financière, ainsi que les programmes métiers de gestion des habitants (NEST) et de gestion financière (ABACUS). Il faut encore tenir compte du coût de licence du programme de planification financière et de licences complémentaires pour le programme de procès-verbaux
190.3151.02	Site internet www.cugy-vd.ch	Redevance pour la réservation du nom du site et coût de maintenance du site
190.3151.03	Entretien parc informatique et programmes	Interventions et supports habituels pour l'entretien de l'équipement (programmes et matériel), sauvegardes externes, migration Xpert-meeting vers une nouvelle version et lissage des coûts pour migration bisannuelle d'Abacus et Nest
190.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Mandat externe pour soutien technique informatique et audit Cyber safe
190.3185.05	Communication	Révision du site internet, concept de communication, interaction avec les réseaux sociaux

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3521.00	Participation Stand de Tir du Châtaignier	18'000.00		2'500.00		1'516.80	
3523.00	Participation CSM (Centre Sportif de Malley)	40'560.00		42'000.00		16'762.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	4'350.00					
18	TRANSPORTS PUBLICS	217'800.00		192'200.00		134'385.60	
180	TRANSPORTS PUBLICS	217'800.00		192'200.00		134'385.60	
3142.03	Entretien du réseau routier - Abri bus	2'700.00		2'700.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertise			15'000.00			
3517.00	Participation à des charges cantonales de trafic et d'énergie	185'100.00		174'500.00		134'385.60	
3662.00	Participation aux abonnements des transports publics	30'000.00					
19	SERVICE INFORMATIQUE	169'215.00		123'065.00		99'485.40	
190	SERVICE INFORMATIQUE	169'215.00		123'065.00		99'485.40	
3091.00	Frais de formation du personnel	8'500.00		8'500.00		2'315.55	
3101.01	Fournitures informatiques	5'900.00		4'000.00		2'010.00	
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	15'000.00		11'100.00		9'299.15	
3151.01	Contrats de maintenance et licences informatiques	43'400.00		43'400.00		38'924.40	
3151.02	Site internet www.cugy-vd.ch	3'965.00		3'965.00		3'888.20	
3151.03	Entretien parc informatique et support	47'000.00		37'000.00		32'111.75	
3182.02	Raccordement Internet	1'950.00		1'600.00		1'728.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	13'500.00		13'500.00		9'208.35	
3185.05	Développement des moyens de communication	30'000.00					

Commentaires de la page N° 5

Compte		Remarques
2 21	Finances Impôts	
210.3187.00	Emoluments divers, frais de taxation et perception	Emoluments et frais facturés par l'Administration cantonale des impôts pour la gestion et la perception des impôts pour notre commune
210.3290.00	Intérêts rémunérateurs	Intérêts versés aux contribuables sur les acomptes payés en avance à l'Etat
210.3301.00	Remises et défalcatons	Remises et défalcatons d'impôts accordées aux contribuables de la commune
210.4001.00	Impôt sur le revenu et prestations en capital	Le volume des impôts est évalué sur la base des acomptes impôts facturés pour 2022 et de l'Arrêté d'imposition 2022-2024, au taux de 76. L'impôt sur les frontaliers est comptabilisé sous le poste 210.4411.01
210.4002.00	Impôt sur la fortune	
210.4003.00	Impôt à la source	
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales	Estimation de l'impôt sur le bénéfice pour 2023 sur la base des comptes 2021 et de la situation des encaissements août 2022
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales	Prévision des revenus provenant de l'impôt sur le capital. Les entreprises ne payant pas d'impôt sur le bénéfice doivent s'acquitter au moins de l'impôt sur le capital
210.4040.00	Droits de mutation	Estimation des droits de mutation sur la base des comptes 2021
210.4101.00	Taxes pour la vente de boissons à l'emporter	Pour les commerces au bénéfice d'une autorisation simple de débit de boissons alcooliques à l'emporter, la LADB prévoit la perception d'une taxe d'exploitation de 0,8% calculée sur la base du chiffre d'affaires moyen réalisé sur la vente de boissons alcooliques (tous types d'alcools confondus). Cette taxe est perçue par le canton puis rétrocédée aux communes
210.4221.00	Intérêts de retard et moratoires	Ces intérêts varient en fonction du retard que les contribuables ont dans le règlement de leurs acomptes et le dépôt de leur déclaration

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Finances	2'319'095.00	11'007'785.00	2'187'685.00	10'438'960.00	4'018'837.28	11'635'991.51
		8'688'690.00		8'251'275.00		7'617'154.23	
21	IMPOTS	122'500.00	9'478'000.00	122'500.00	9'006'900.00	270'034.74	9'681'428.86
210	IMPOTS	122'500.00	9'478'000.00	122'500.00	9'006'900.00	270'034.74	9'681'428.86
3187.00	Emoluments et frais de taxation	60'000.00		60'000.00		54'476.92	
3191.00	Impôts et taxes ristournés à d'autres communes						
3199.00	Ajustement provision sur débiteurs					130'917.00	
3290.00	Intérêts rémunérateurs	2'500.00		2'500.00		697.12	
3301.00	Amortissement des créances et débiteurs	60'000.00		60'000.00		83'943.70	
4001.00	Impôt sur le revenu et prestation en capital		6'450'000.00		6'300'000.00		6'692'360.28
4002.00	Impôt sur la fortune		1'100'000.00		1'000'000.00		1'054'433.62
4003.00	Impôt à la source		130'000.00		130'000.00		103'872.75
4004.00	Impôt spécial étranger		40'000.00				82'048.10
4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		150'000.00		50'000.00		187'669.85
4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		15'000.00		15'000.00		12'745.95
4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		35'000.00		35'000.00		26'325.50
4020.00	Impôt foncier		720'000.00		715'000.00		716'846.85
4040.00	Droits de mutation		300'000.00		300'000.00		295'046.85
4050.00	Impôt sur les successions et donations						11'587.70
4061.00	Impôt sur les chiens		16'000.00		15'600.00		16'050.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons		40'000.00		40'000.00		9'516.22
4101.00	Patentes débits de boissons et tabac		15'000.00		15'000.00		13'748.20
4221.00	Intérêts de retard et moratoires		40'000.00		20'000.00		61'606.89

Commentaires de la page N° 6

Compte		Remarques
2 21	Finances Impôts	
210.4362.00	Remboursement de frais administratifs	Remboursement des frais de contentieux facturés par l'ACI et récupérés auprès des contribuables
210.4411.00	Impôt sur les gains immobiliers	Estimation des gains immobiliers sur la base des comptes 2021
210.4411.01	Impôt sur les Frontaliers	Compensation financière obtenue de la France sur les salaires versés aux personnel frontalier occupé par les entreprises et société sises sur la Commune
22	Service financier	
220.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Voir répartition pages 12 et 13 1 ^{ère} partie
220.3301.00	Amortissement débiteurs	Montant prévu pour amortir les pertes sur débiteurs
220.3315.00	Amortissement autres subventions	Amortissement sur 10 ans (2025), selon détail figurant à la page 10 de la 1 ^{ère} partie, de la participation de la Commune à la réfection des courts de tennis du Billard
220.3520.00	Participation selon la péréquation financière en points d'impôts	Pour calculer la valeur du point d'impôt péréquatif, l'impôt foncier et l'impôt complémentaire sur immeuble des Personnes morales sont ajoutés aux impôts suivant le taux (Impôt revenu et fortune des personnes physiques, impôt Source et impôt bénéfice et capital des personnes morales); ainsi, notre commune versera les acomptes à la péréquation 2023 sur la base de 19.26 points valant CHF 111'596.-- montant ajusté (valeur 2021 CHF 111'608.--)
220.4222.00	Intérêts et dividendes des placements	Le revenu principal de ce poste provient des actions de Romande Energie
220.4520.00	Remboursement de la péréquation financière	Contribution du fonds de péréquation en faveur de notre Commune, d'une part au nombre d'habitants et d'autre part en fonction du différentiel entre le taux d'impôt moyen des communes par habitant et le taux communal par habitant
220.4520.01	Participation du fonds de péréquation aux charges thématiques (forêts, routes, transports)	Participation, pour un maximum de 75%, aux frais d'entretien des forêts dépassant la valeur d'un point d'impôt et aux frais d'entretien des routes pour les coûts dépassant 8 points d'impôt. Le budget 2023 communiqué par le canton se fonde sur le retour sur charges thématiques 2021 ramené au taux de couverture de 75%

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4362.00	Remboursement de frais administratifs		5'000.00		5'000.00		6'989.38
4370.03	Amende s/impôt						83.00
4399.00	Ajustement provision sur débiteurs						
4411.00	Impôts sur les gains immobiliers		300'000.00		250'000.00		269'483.00
4411.01	Impôts sur les frontaliers		100'000.00		100'000.00		98'315.20
4510.00	Compensation financière RFFA		22'000.00		16'300.00		22'699.52
22	SERVICE FINANCIER	2'196'595.00	1'529'785.00	2'065'185.00	1'432'060.00	3'748'802.54	1'954'562.65
220	SERVICE FINANCIER	2'196'595.00	1'529'785.00	2'065'185.00	1'432'060.00	3'748'802.54	1'954'562.65
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	35'735.00		5'610.00		1'466.54	
3301.00	Amortissement des créances et débiteurs	1'500.00		1'500.00			
3315.00	Amortissement d'autres subventions d'investissement	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
3520.00	Participation à des charges d'autres communes - Péréquation intercommunale	2'151'360.00		2'050'075.00		2'179'336.00	
3809.00	Attribution aux fonds de réserve					1'560'000.00	
4090.01	Taxes et émoluments récupérés après défalcation						
4221.00	Intérêts de retard et moratoires		500.00		500.00		163.15
4222.00	Intérêts et dividendes des placements		35'450.00		36'100.00		35'375.50
4412.00	Participation à des recettes cantonales - CO2		1'000.00		1'000.00		479.00
4520.00	Remboursement de la Péréquation (population, solidarité)		1'227'725.00		1'231'360.00		1'141'850.00
4520.01	Participation du fonds de péréquation aux dépenses thématiques		265'110.00		163'100.00		195'170.00
4520.02	Décompte de participation à des charges d'autres communes - Péréquation intercommunale						581'525.00

Commentaires de la page N° 7

Compte		Remarques
3	Domaines et bâtiments	
31	Terrains	
310.4232.00	Loyers des terrains	Location des terrains agricoles communaux à des exploitants agricoles
32	Forêts	
320.3134.00	Achat de plants, engrais, etc.	Plantations normales après les coupes
320.3146.01	Frais d'entretien et d'exploitation des forêts – Coupes de bois	Coupes de bois effectuées par les entreprises forestières pour l'entretien de nos forêts
320.3146.02	Frais d'entretien et d'exploitation des forêts – Soins cultureux	Soins cultureux déterminés par le garde forestier sur une surface de 5 ha.
320.3146.03	Frais d'entretien et d'exploitation des forêts – Entretien des chemins	Entretien des chemins forestiers, élagage mécanique en lisière et curage des cunettes. Réfection du chemin des Fougères en forêt
320.3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés (AFV)	Cotisations aux diverses institutions en relation avec la Forêt
320.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen terme	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
320.3528.00	Participation à des charges d'association de communes	Participation au Triage forestier Mèbre-Talent auquel nous sommes rattachés

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	1'190'865.00	620'135.00	1'010'490.00	596'260.00	693'797.30	341'477.95
			570'730.00		414'230.00		352'319.35
31	TERRAINS	2'400.00	10'915.00	400.00	10'915.00	86.75	10'843.00
310	TERRAINS	2'400.00	10'915.00	400.00	10'915.00	86.75	10'843.00
3185.00	Honoraires et frais d'expertise						
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	100.00		100.00		86.75	
3656.00	Aides et subventions pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement - Feu bact	300.00		300.00			
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	2'000.00					
4232.00	Loyers des terrains		10'815.00		10'815.00		10'843.00
4516.00	Participation du canton à des charges d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement		100.00		100.00		
32	FORETS	120'505.00	61'500.00	104'660.00	65'700.00	86'158.85	78'232.35
320	FORETS	120'505.00	61'500.00	104'660.00	65'700.00	86'158.85	78'232.35
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	40.00		40.00		40.00	
3134.00	Achat de plants, engrais, etc..	3'000.00		5'000.00			
3146.01	Coupes de bois - Frais d'entretien des forêts	50'000.00		47'000.00		42'052.65	
3146.02	Soins culturaux - Frais d'entretien des forêts	10'000.00		15'000.00		7'774.25	
3146.03	Chemins forestiers - Frais d'entretien des forêts	25'300.00		9'500.00		11'232.40	
3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	850.00		850.00		704.00	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	2'265.00		355.00		119.65	
3528.00	Participation à des charges d'économie publique et d'agriculture d'autre communes	16'000.00		12'000.00		10'333.50	

Commentaires de la page N° 8

Compte		Remarques
3	Domaines et bâtiments	
32	Forêts	
320.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	L'exploitation des forêts étant confiée à des entreprises spécialisées, seules les heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien des chemins forestiers figurent sous ce poste (voir ventilation page 7 de la 1 ^{ère} partie)
320.4355.01	Vente de bois de feu et mises	Vente de bois de feu en billes à des grossistes (700 m3)
320.4355.03	Vente de bois de service feuillus	Peu de feuillus ont été marqués pour des coupes
320.4518.00	Participation du canton	Subventions prévues sur les coupes et entretien des forêts en 2023
35	Bâtiments	
351	Maison villageoise	
351.3113.00	Achat de mobilier, machines	Ce poste comprend le remplacement nécessaire de vaisselle pour la location de la Maison villageoise
351.3122.00	Achat et consommation de gaz	Un seul chauffage alimente la Maison villageoise, les locaux de la Cavenettaz, le Centre Œcuménique et les abris de la PCi. Ces derniers n'étant que tempérés, aucune imputation pour le chauffage ne leur est faite. Le total de la consommation de gaz est réparti entre les trois bâtiments à raison, respectivement, de 60% à la Maison villageoise, 20% aux locaux de la Cavenettaz et 20% au Centre Œcuménique
351.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage	Achat des produits de nettoyage ainsi que papier toilette, sacs poubelles et essuie-mains pour la Maison villageoise
351.3141.00	Entretien du bâtiment	Frais d'entretien courant de la Maison villageoise (ramonage, chauffage, éclairage, scène, etc...) et rénovation du sol de la scène
351.3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	Contrats de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur et du passe-plat, entretien wifi de la bibliothèque et autres matériel spécialisé
351.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphones (fixe, mobile, internet) permettant la gestion de la location des salles par le concierge et abonnement wifi
351.3901.00	Imputation salaires et charges sociales personnel de la Maison Villageoise	Salaires de conciergerie et intervention du personnel d'exploitation liés à la Maison villageoise (voir ventilation page 7 de la 1 ^{ère} partie)
351.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour la Maison villageoise
351.4271.00	Location Maison villageoise	Locations de la Maison villageoise, dont le foyer mis à disposition de l'ASICE pour l'installation d'une bibliothèque scolaire
351.4356.01	Entretien salles de classes	Participation de l'ASICE aux frais d'entretien bibliothèque installée au foyer de la Maison villageoise

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	13'050.00		14'915.00		13'902.40	
4355.01	Vente de bois de feu et mises		16'000.00		16'000.00		23'860.40
4355.02	Vente de bois de service résineux		35'000.00		36'000.00		36'917.00
4355.03	Vente de bois de service feuillus		3'000.00		3'000.00		769.10
4518.00	Participation du canton à des charges d'économie publique et d'agriculture		7'500.00		10'700.00		16'685.85
35	BATIMENTS	1'067'960.00	547'720.00	905'430.00	519'645.00	607'551.70	252'402.60
351	MAISON VILLAGEOISE	137'040.00	20'500.00	135'320.00	10'000.00	97'726.80	9'399.55
3113.00	Achat de mobilier, machines et d'équipements	4'000.00		13'500.00		69.90	
3114.01	Achat vêtements de travail	250.00		250.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	30'000.00		18'000.00		18'070.25	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	5'000.00		3'600.00		956.85	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	3'200.00		3'200.00		710.70	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	13'410.00		12'600.00		12'926.15	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	6'150.00		7'000.00		3'040.20	
3182.00	Frais de téléphones	2'700.00		2'700.00		2'712.20	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	5'080.00		4'950.00		4'192.60	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	64'370.00		66'640.00		52'648.65	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	2'880.00		2'880.00		2'399.30	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		15'000.00		10'000.00		9'090.00
4356.01	Facturation entretien salles de classes		5'500.00				309.55

Commentaires de la page N° 9

Compte		Remarques
3 35 352	Domaines et bâtiments Bâtiments Maison de Commune	
352.3111.00	Achat de mobilier, machines et équipements	Achats divers de mobilier pour la Maison de commune en fonction de la nécessité
352.3124.00	Achat de combustible	Achat de pellets pour chauffage pour un remplissage par année
352.3141.00	Entretien du bâtiment	Contrats d'entretien de l'ascenseur, du chauffage et de la ventilation, entretien courant du bâtiment et traitement anti-insectes, réglage des portes-vitrées et entretien courant de la Maison de commune
352.3156.00	Entretien d'équipement et de matériel spécialisé	Contrat d'entretien alarme incendie et de la vidéosurveillance
352.3186.00	Primes d'assurance	Assurances pour couverture de la Maison de commune
352.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
352.3312.00	Amortissement bâtiment	Amortissement de la Maison de Commune sur 30 ans (2043) selon détail figurant à la page 10 de la 1 ^{ère} partie
352.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires et charges sociales de conciergerie, d'intendance et du personnel d'exploitation en fonction des heures effectuées pour la Maison de commune (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
352.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour la Maison de Commune
352.4271.00	Loyers	Location de deux places de travail à l'ASICE
353	Ferme du bas du village (parcelle 66)	
353.3141.00	Entretien du bâtiment	Mesures de mise en sécurité du bâtiment
353.3186.01	Primes d'assurance	Assurance pour couverture du bâtiment
353.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
353.3901.00	Imputation salaires et charges sociales personnel de la Maison Villageoise	Salaire du personnel d'exploitation lié à la Ferme du bas du village (voir ventilation page 7 de la 1 ^{ère} partie)
352.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de la taxe des eaux claires pour la Ferme du bas du village (parcelle 66)

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352	MAISON DE COMMUNE	188'295.00	24'000.00	178'570.00	5'600.00	137'434.45	9'752.30
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	2'000.00		2'000.00			
3123.00	Achat et consommation d'électricité	7'400.00		6'000.00		4'078.00	
3124.01	Achat et consommation de pellets pour chauffage	8'400.00		6'000.00		4'764.45	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	2'300.00		2'500.00		1'521.20	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	18'000.00		35'700.00		6'912.55	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	3'750.00		4'000.00		3'098.90	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'865.00		2'615.00		2'582.65	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	25'505.00		4'010.00		1'408.35	
3312.00	Amortissement des bâtiments	71'700.00		71'700.00		71'700.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	44'510.00		43'180.00		40'642.00	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'865.00		865.00		726.35	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		24'000.00		5'600.00		9'600.00
4356.00	Facturation de services à des tiers						152.30
353	FERME VILLAGE 5	99'130.00					
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	20'000.00					
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	5'000.00					
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	29'930.00					
3303.00	Amortissement bâtiment du patrimoine financier	40'000.00					
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	3'500.00					
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	700.00					

Commentaires de la page N° 10

Compte		Remarques
3 35 354	Domaines et bâtiments Bâtiments Ancienne Forge	
354.3141.00	Entretien bâtiments communaux	Frais d'intervention sur le bâtiment
354.3186.01	Primes d'assurance	Assurance pour couverture de l'Ancienne Forge
355	Collège du Motty	
355.3114.01	Achat vêtements de travail	Le coût de l'équipement du personnel de conciergerie est désormais imputé sur le collège de l'Epi d'Or
355.3116.00	Achat de matériel spécialisé	Achat de matériel à l'entretien de l'immeuble, non pris en charge par l'ASICE
355.3122.00	Achat et consommation de gaz	Ce bâtiment faisant partie du réseau de chauffage à distance du collège de la Combe, l'ASICE facture la part de chauffage correspondante selon le relevé de compteur
355.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant du bâtiment et aménagement extérieur du Centre d'animation par plantation d'arbustes, installation d'une prise d'eau
355.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
355.3312.00	Amortissement collège du Motty	Amortissement du collège du Motty sur 30 ans (2041) selon détail figurant à la page 10 de la 1 ^{ère} partie
355.3901.00	Imputation salaire et charges sociales	Salaires de conciergerie et intervention du personnel d'exploitation liés au bâtiment du Motty (voir ventilation page 7 de la 1 ^{ère} partie)
355.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour le collège du Motty
355.4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs	Ce poste enregistrait la location du rez de chaussée du collège du Motty par la Garderie Arc-en-Ciel qui a transféré ses locaux à la Ferme du Verger
355.4271.01	Loyer Centre d'Animation	Facturation à l'ASICE de la location des locaux au même tarif qu'au scolaire dès le 1 ^{er} août 2021. La location des locaux pour le scolaire primaire des classes du 1 ^{er} étage est enregistrée sous le compte 510.4271.00 « Enseignement primaire »
355.4356.01	Facturation entretien salles Centre animation	Facturation à l'ASICE des frais d'entretien pour l'occupation des locaux par le Centre d'animation pour jeunes, au même tarif qu'au scolaire

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
354	ANCIENNE FORGE	2'720.00		2'490.00		1'519.50	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	1'000.00		1'000.00			
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'175.00		975.00		1'112.05	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	200.00		170.00		64.95	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	345.00		345.00		342.50	
355	COLLEGE DU MOTTY	139'845.00	92'000.00	116'690.00	92'000.00	143'673.20	64'556.40
3091.00	Frais formation du personnel			500.00			
3114.01	Achat de vêtements de travail			250.00		240.20	
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	1'500.00		1'500.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	9'500.00		5'000.00		5'630.75	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	3'400.00		3'000.00		1'804.85	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de	2'400.00		2'400.00		1'749.55	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	18'150.00		17'150.00		48'351.10	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'200.00		2'000.00		1'466.45	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	15'970.00		2'510.00		885.75	
3312.00	Amortissement des bâtiments	49'400.00		49'400.00		49'400.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	35'995.00		31'650.00		32'943.70	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'330.00		1'330.00		1'200.85	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs						29'166.70
4271.01	Location salles Centre d'animation		70'000.00		70'000.00		21'049.00
4356.00	Facturation de services à des tiers						1'674.05
4356.01	Entretien des salles Centre d'animation		22'000.00		22'000.00		9'166.65
4356.02	Facturation charges EFAJE						3'500.00

Commentaires de la page N° 11

Compte		Remarques
3 35 356	Domaines et bâtiments Bâtiments Abri public PCi	
356.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires et charges sociales du personnel d'exploitation pour un passage hebdomadaire pour la vérification du déshumidificateur contrôlant l'hygrométrie dans le local des archives communales (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
356.4271.00	Location abri public PCi	Location de locaux de l'abri public à un apiculteur
357	Vestiaires du Billard	
357.3124.00	Achat et consommation de mazout	Une année sur 2, deux remplissages de la citerne à mazout sont nécessaires
357.3141.00	Entretien du bâtiment	Outre l'entretien courant, une entreprise est mandatée pour s'occuper des nettoyages des vestiaires
357.3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	Contrat d'entretien du brûleur et entretien des panneaux solaires
357.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Interventions des employés communaux et de la cheffe concierge pour le bâtiment (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
357.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour les vestiaires
358	Centre de Vie Infantile (CVE) – La Ferme du Verger	
358.3123.00	Achat et consommation électricité	Electricité de l'immeuble, des espaces extérieurs et de la borne de recharge pour véhicules électriques. La part d'électricité de l'immeuble est refacturée à l'EFAJE sous 358.4356.02
358.3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	Contrats d'entretien courants (chauffage, ascenseur, etc.) ainsi que contrat d'alarme incendie et de gestion des appels
358.3161.01	Loyers et fermages	Loyer, indexé après deux ans, versé à la Romande Energie pour le bâtiment selon convention (jusqu'en 2054)

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
356	Abri public de PCi	13'100.00	1'800.00	8'430.00	4'200.00	6'698.25	1'550.00
3123.00	Achat et consommation d'électricité	5'000.00		3'800.00		1'206.35	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	3'050.00		2'050.00		2'524.85	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'240.00		1'150.00		1'016.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	3'810.00		1'430.00		1'951.05	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		1'800.00		4'200.00		1'550.00
357	VESTIAIRES SPORTIFS AU BILLARD	19'035.00		28'610.00		8'690.85	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	700.00		500.00		328.20	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	4'000.00		2'500.00			
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	50.00		285.00			
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	6'650.00		6'650.00		5'705.70	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	1'200.00		1'300.00		120.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise			12'000.00			
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'030.00		1'180.00		938.60	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	4'550.00		3'340.00		873.90	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	855.00		855.00		724.45	
358	Centre de Vie enfantine (CVE) Ferme du Verger	468'795.00	409'420.00	435'320.00	407'845.00	211'808.65	167'144.35
3123.00	Achat et consommation d'électricité	4'150.00		6'550.00		789.20	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	1'000.00		1'000.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	8'810.00		8'020.00		2'213.20	
3161.01	Loyers et fermages	327'600.00		312'000.00		130'000.00	

Commentaires de la page N° 12

Compte		Remarques
<p>3 35 358</p>	<p>Domaines et bâtiments Bâtiments Centre de Vie Infantile (CVE) – La Ferme du Verger</p>	
358.3186.01	Primes d'assurance	Primes d'assurances liées au bâtiment (ECA, dégâts d'eau et bris de glace)
358.3220.00	Intérêts des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
358.3312.00	Amortissement des bâtiments et terrains	Amortissement de l'achat de la parcelle 87 sur 30 ans (2046) selon détail figurant à la page 10 de la 1 ^{ère} partie
358.3316.00	Amortissement autre	Amortissement étude pour la création d'une UAPE sur 10 ans (2032)
358.3803.00	Attribution fonds de rénovation des bâtiments	Création d'un fonds de réserve pour rénovation du bâtiment
358.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Intervention des employés communaux et de la cheffe concierge pour le bâtiment (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
358.4271.03	Loyer et location bâtiments	Loyer facturé à l'EFAJE pour l'occupation du bâtiment (l'indexation versée à Romande Energie est reportée sur ce poste)
358.4272.01	Redevance DDP	Redevance DDP (indexée) due par Romande Energie
358.4351.02	Vente d'énergie	Vente électricité de la borne de recharge pour véhicules électriques
358.4356.02	Facturation frais et charges immeuble	Facturation des charges fixes (contrats d'entretien et assurances) et des charges variables (électricité, frais de personnel) à l'EFAJE. Les frais de chauffage à distance sont facturés directement par l'ASICE à l'EFAJE

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3170.00	Frais de réceptions et manifestations					520.90	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	4'730.00		6'100.00		1'988.95	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	22'035.00		3'465.00		1'222.60	
3312.00	Amortissement des bâtiments	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
3316.00	Amortissement autre	18'550.00		18'550.00		18'622.75	
3803.00	Attribution fonds de rénovation des bâtiments	22'400.00		22'400.00			
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	9'520.00		7'235.00		6'451.05	
4271.03	Loyers et locations bâtiments administratifs		352'430.00		345'900.00		145'000.00
4272.01	Redevance DDP		35'700.00		34'000.00		17'000.00
4351.02	Vente d'énergie (électricité)		1'290.00		550.00		
4356.00	Facturation charges EFAJE		20'000.00		27'395.00		795.35
4657.00	Participation et subvention de tiers pour le trafic et l'énergie						4'349.00

Commentaires de la page N° 13

Compte		Remarques
4	Travaux	
40	Service administratif	
400	Police des constructions	
400.3102.00	Frais de publications, avis d'enquête	Avis d'enquêtes publiés dans les journaux locaux, dont les montants sont refacturés aux particuliers lors de l'établissement des permis de construire sous le compte n° 400.4313.00, et acquisition de normes SIA pour le service technique
400.3185.00	Honoraires et frais d'expertises	Comprend mandat à des ingénieurs dans le cadre de la police des constructions (contrôle de formulaires) et cotisations à des associations professionnelles
400.3185.02	Honoraires avocat	Honoraires pour le recours à un avocat lors de dossiers délicats et litigieux de la police des constructions
400.3901.00	Imputation salaire et charges sociales	Imputation de la part du salaire du Technicien communal proportionnellement aux heures effectuées pour ce dicastère (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
400.4313.00	Emoluments administratifs permis de construire, d'habiter et d'utiliser	Emoluments facturés lorsque des permis de construire, d'habiter, d'utiliser, etc. sont délivrés
42	Service de l'urbanisme	
420	Service de l'urbanisme	
420.3003.03	Jetons de présence des commissions - COMUR	Jetons de présence de la COMmission Municipale d'URbanisme pour l'étude des dossiers communaux les affaires régionales qui comporte un membre supplémentaire dès 2022. La COMUR n'a pas siégé en 2021
420.3102.00	Frais de publication	Publications et documentation en lien avec le service de l'urbanisme
420.3185.01	Révision PGA/RGATC	Suite des travaux en lien avec la révision du PGA et du RGTAC selon préavis n° 03/2021
420.3185.02	Honoraires et frais juridiques	Honoraires pour le recours à un avocat lors de dossiers complexes
420.3526.01	Participation au SDNL	Participation au budget de fonctionnement du SDNL (Schéma Directeur Nord Lausannois) pour CHF 16'700.-
420.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation de la part du salaire du Technicien communal relative à l'urbanisme (voir ventilation page 7 de la 1 ^{ère} partie)
421	Energie et développement durable	
421.3003.00	Commission énergie et développement durable	Jetons de présence de cette commission
421.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Mandat d'étude dans le cadre des travaux de la commission énergie et développement durable
421.3664.01	Aide à la protection de l'environnement	Mise en place d'actions ciblées en lien avec le Plan Climat et Energie Communal (PECC) dont certaines sont imposées par le Canton dans le cadre de ce programme
421.4809.00	Prélèvement du fonds de réserve	Prélèvement du fonds de réserve No 9282.24 Etude concept énergétique

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Travaux	3'261'407.05	1'426'205.00	3'025'356.75	1'340'240.00	2'649'766.31	1'500'350.43
			1'835'202.05		1'685'116.75		1'149'415.88
40	SERVICE ADMINISTRATIF	125'150.00	21'700.00	105'270.00	15'100.00	127'379.40	29'835.70
400	POLICE DES CONSTRUCTIONS	125'150.00	21'700.00	105'270.00	15'100.00	127'379.40	29'835.70
3102.00	Frais de publication et documentation	8'070.00		4'800.00		6'686.95	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	2'470.00		2'470.00		420.85	
3185.02	Honoraires et frais juridiques (Avocat)	5'000.00		2'000.00		4'846.50	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	109'610.00		96'000.00		115'425.10	
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif						3'500.00
4313.00	Emoluments administratifs		21'700.00		15'100.00		26'335.70
42	SERVICE DE L'URBANISME	248'285.00	9'375.00	309'125.00		92'195.10	
420	SERVICE DE L'URBANISME	147'435.00		226'475.00		81'251.55	
3003.03	COMUR - Jetons de présence	6'300.00		6'300.00			
3102.00	Frais de publication et documentation	1'000.00		2'000.00		781.90	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise					14'367.15	
3185.01	18-19/03-21 - Révision PGA et règlement	105'000.00		180'000.00		48'473.80	
3185.02	Honoraires et frais juridiques (Avocat)	10'000.00		10'000.00			
3526.01	SDNL - part. aménagt territoire	16'700.00		20'175.00		16'276.30	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	8'435.00		8'000.00		1'352.40	
421	DEVELOPPEMENT DURABLE - CONCEPT ENERGETIQUE	100'850.00	9'375.00	82'650.00		10'943.55	
3003.00	Jetons de présence des commissions	2'850.00		2'650.00		1'350.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	12'000.00		8'000.00		1'600.00	
3664.01	Aide à la protection de l'environnement	86'000.00		72'000.00		7'993.55	
4809.00	Prélèvement de fonds de réserve		9'375.00				

Commentaires de la page N° 14

Compte		Remarques
4 43 430	Travaux Routes et chemins Routes et chemins	
430.3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	Indemnités pour service de piquet de neige et suppléments pour heures de nuit et jours fériés
430.3091.00	Frais de formation du personnel	Formations du personnel d'exploitation
430.3114.00	Achat de machines et matériel d'exploitation	Achat de matériel de bureau et d'outillage courant pour le service d'exploitation, dont une tondeuse et des barrières type vauban
430.3114.01	Vêtements de travail	Remplacement des vêtements de travail du personnel d'exploitation
430.3123.00	Consommation électricité voirie Praz-Faucon	Consommation d'électricité de la partie voirie du bâtiment de Praz Faucon, répartie à raison de 60% voirie et 40% déchetterie
430.3123.10	Consommation électricité (Eclairage public)	Consommation de l'éclairage public
430.3124.00	Achat de consommation de carburant	Le budget est basé sur une consommation de 5'000 l. à un prix moyen de Fr. 2.55
430.3135.00	Achats matières premières brutes et travaillées (produits de déneigement)	Ce poste comprend l'achat de sel pour le salage des routes lors de gel et le renouvellement du stock de piquets à neige. Ce poste est fortement influencé par les conditions hivernales
430.3141.00	Entretien bâtiment de voirie à Praz Faucon	Entretien courant de la partie voirie du bâtiment de Praz Faucon. 40% du coût est imputé à la déchetterie
430.3141.02	Entretien Silo à sel	Entretien courant du silo à sel
430.3142.00	Entretien et amélioration du réseau routier	Budget habituel pour reflachage annuel, réfection de routes, curage des sacs de route, réfection des couvercles de chambres, achat de mobilier urbain ainsi que création d'une aspérité pour contenir les eaux de surfaces au chemin de la Lisière
430.3142.00	Entretien courant des voiries	Eparage des bords de routes, évacuation des déchets de voirie, achat de produit pour boucher les trous sur les routes, remplacement des poubelles des voiries
430.3142.01	Entretien et amélioration de la sécurité routière	Marquages routiers selon planification, entretien des îlots et bacs 30 km/h, entretien des giratoires
430.3143.00	Entretien de l'éclairage public	Selon contrat CPE (Contrat de performance électrique) signé avec la Romande Energie (CHF 100'500.- leasing durant 5 ans puis réduction pour les 11 années suivantes)
430.3143.02	Signalisation routière	Figurent sous ce poste l'entretien des panneaux de signalisation et des plaques de rue, la pose de nouveaux panneaux de signalisation et marquages au sol

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES ET CHEMINS	1'318'042.05	120'230.00	1'166'391.75	136'345.00	929'662.00	156'154.97
430	ROUTES ET CHEMINS	1'318'042.05	120'230.00	1'166'391.75	136'345.00	929'662.00	156'154.97
3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	5'000.00		5'000.00		4'782.50	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	1'500.00		1'500.00		1'533.00	
3091.00	Frais de formation du personnel	2'400.00		2'400.00			
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	14'600.00		9'500.00		13'313.00	
3114.01	Achat vêtements de travail	2'800.00		2'800.00		1'694.60	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	2'000.00		1'500.00		1'192.40	
3123.01	Achat et consommation d'électricité Eclairage public	30'850.00		32'300.00		23'942.40	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	12'750.00		10'000.00		12'359.40	
3124.01	Achat et consommation de pellets pour chauffage	4'000.00		2'000.00		1'029.30	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	850.00		850.00		775.65	
3135.00	Achat de matières brutes et travaillées	17'400.00		17'400.00		21'094.90	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	5'550.00		7'850.00		6'390.10	
3141.01	Entretien des bâtiments communaux - Hangar des Rossets	500.00		500.00		2'220.10	
3141.02	Entretien des bâtiments communaux - Silo à sel	600.00		2'000.00			
3142.00.01	Entretien du réseau routier - Lourd	150'250.00		151'000.00		100'951.65	
3142.00.02	Entretien du réseau routier - courant	24'900.00		25'500.00		13'666.75	
3142.01	Entretien et amélioration de la sécurité routière	51'000.00		24'800.00		1'185.75	
3143.00	Entretien de l'éclairage public	101'410.00		104'700.00		61'260.80	
3143.02	Entretien de la signalisation routière	10'500.00		38'000.00		9'478.25	
3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation et d'entretien	2'900.00		2'500.00		2'191.70	

Commentaires de la page N° 15

Compte		Remarques
4 43 430	Travaux Routes et chemins Routes et chemins	
430.3155.00	Entretien des véhicules et autres engins	Entretien usuel du matériel auto-moteur et renouvellement stock de diluant pour entretien général des véhicules
430.3155.01	Entretien véhicule « Pick Up Toyota »	Ce véhicule n'ayant pas encore pu être remplacé, un montant est porté au budget afin de permettre à l'équipe de voirie de s'en servir pour le service hivernal et autres travaux de voirie
430.3155.02	Entretien véhicule « Reform T9 »	
430.3155.03	Entretien véhicule « Pony » dès 09/2016	
430.3155.04	Entretien véhicule « Iseki » dès 10/2014	
430.3155.05	Entretien véhicule « John Deere 455 »	
430.3156.00	Entretien des panneaux solaires	Frais en lien avec l'exploitation des panneaux solaires de production électrique
430.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphone du local de voirie, équipement du personnel de voirie de mobiles professionnels et supplément pour raccordement Internet
430.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Honoraires des mandataires chargés d'étudier et de réaliser les aménagements routiers sur le territoire communal dans le cadre de divers projets, contrôle quinquennal des points d'ancrage du pont de la Mèbre en Budron et étude pour la création d'une piste cyclable entre Cugy et Bretigny-sur-Morrens au niveau du pont du Talent
430.3186.01	Primes d'assurance bâtiment	Primes d'assurances ECA et bâtiment pour les locaux de voirie de Praz Faucon, silo à sel et hangar des Rossets
430.3186.02	Primes d'assurances véhicules	Assurance flotte véhicules
430.3188.01	Facturation diverse de tiers, balayage des rues, déneigement, etc.	Contrat avec la commune du Mont-sur-Lausanne qui assure le déneigement et le salage de la route principale entre Budron et le giratoire route de Morrens. A partir de là, le Canton continue à effectuer le même travail. Mandat externe pour le déneigement de certains chemins communaux. Les balayages usuels sont compris dans ce poste
430.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
430.3311.00	Amortissement travaux routiers	Amortissement des travaux routiers selon détail figurant à la page 10 de la 1 ^{ère} partie
430.3312.00	Amortissement locaux de voirie	Amortissement de la partie « Locaux voirie » de la nouvelle déchetterie de Praz Faucon (jusqu'en 2041)
430.3113.00	Amortissement véhicules	Amortissement des véhicules (jusqu'en 2026)
430.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel d'exploitation	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour le déneigement des routes, l'entretien des voiries, etc.. Ce poste comprend également la part de salaire du Technicien communal pour le suivi des travaux relatifs aux routes (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
430.3901.02	Imputation salaires et charges sociales entretien des véhicules et machines	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien des véhicules (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
430.3909.00	Eau et épuration du patrimoine communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour la voirie et les eaux de surface des routes

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3155.00	Entretien de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	1'840.00		2'900.00		834.50	
3155.01	PICK UP TOYOTA - Entretien véhicule	3'450.00		2'000.00		1'876.85	
3155.02	REFORM MULI T9 - Entretien véhicule	10'500.00		12'000.00		10'610.80	
3155.03	Pony Boschung - Entretien Véhicule	6'225.00		5'000.00		7'348.05	
3155.04	ISEKI - Entretien véhicule	6'550.00		4'000.00		3'156.60	
3155.05	John Deere 455 - Entretien véhicule	2'300.00		1'000.00		271.30	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	4'000.00		1'500.00		595.60	
3182.00	Frais de téléphones	4'440.00		3'720.00		3'592.40	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	80'500.00		65'000.00		21'500.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'650.00		2'650.00		2'070.60	
3186.02	Primes d'assurance véhicules	6'975.00		8'850.00		6'252.00	
3188.01	Facturation de tiers, balayage des rues, déneigement, etc..	40'325.00		35'800.00		35'600.35	
3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	4'530.00		4'220.00		4'340.10	
3199.01	Frais divers - indemnités pour dommages à des tiers	2'000.00		2'000.00			
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	124'995.00		19'645.00		5'631.20	
3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil (routes)	248'838.40		236'261.75		229'528.30	
3312.00	Amortissement des bâtiments	32'800.00		32'800.00		32'800.00	
3313.00	Amortissement des machines, mobilier et véhicules	19'838.65		19'700.00		19'700.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	224'560.00		216'255.00		214'282.70	
3901.02	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Véhicules	26'075.00		26'100.00		27'800.65	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	22'890.00		22'890.00		22'807.75	
4271.02	Loyers et locations bâtiments administratifs - Hangar des Rossets		6'000.00		6'000.00		6'000.00

Commentaires de la page N° 16

Compte		Remarques
4 43 430	Travaux Routes et chemins Routes et chemins	
430.4271.02	Loyer Hangar des Rossets	Location du hangar des Rossets
430.4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif	Location de places de parc pour véhicules non motorisés
430.4342.04	Indemnité communale liée à l'usage du sol	Perception de 0,7 ct par kwh dès 2008, selon préavis n° 25/07 adopté le 09 novembre 2007. A la suite des économies d'énergies prévues, ce poste a été revu à la baisse
430.4351.01	Vente d'énergie (panneaux solaires)	Vente à Romande Energie de l'électricité produite par les panneaux solaires installés au nouveau bâtiment de Praz Faucon, au prix de 0.467 CHF le kwh
430.4356.00	Facturation de service à des tiers	Facturation du déneigement des chemins privés selon demande des propriétaires riverains
430.4804.00	Prélèvement sur fonds de réserve	Prélèvement sur fonds de réserve en couverture des amortissements d'investissements pouvant entrer dans le calcul des dépenses thématiques
44	Parcs promenades et cimetière	
440.3145.00	Entretien des parcs, zones de loisirs, terrains de sport, cimetière	Entretien des bacs à fleurs et achat de nouvelles fixations, renouvellement des fleurs des bâtiments communaux et des fontaines, petit outillage et fourniture diverses pour l'entretien des espaces verts, entretien et réparation des fontaines, creuse de tombes, aménagements, entretien et désaffectation partielle du cimetière (tombes cinéraires), taille et écimage arbres et arbustes du cimetière, régénération du terrain de football du Billard
440.3145.01	Entretien des places de jeux	Contrat d'entretien de la place de jeux du Motty et fournitures pour l'entretien des autres places de jeux. Remplacement des copeaux des diverses places de jeux. Achat de jeux pour la place située au nord de la Maison de Commune
440.3145.02	Entretien des sentiers nature en forêt	Entretien des sentiers nature des Roches et du Talent et réparation de 4 ponts devenus dangereux sur le Talent
440.3145.03	Entretien des cordons boisés	Drainage dans le cadre de la réparation complète cheminement à travers le cordon boisé du quartier du Verger
440.3145.04	Places de pique-nique (Côte à Félix, Billard, Talent)	Entretien courant des places de pique-nique
440.3145.05	Etang et biotope chemin de la Lisière	Il n'est pas prévu d'entretien de l'étang du chemin de la Lisière
440.3901.04	Imputation salaires entretien collège de la Combe	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien des espaces verts du collège de la Combe (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie). Ces heures sont facturées à l'ASICE sous le compte 440.4356.00

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif		2'520.00		2'520.00		2'160.00
4342.04	Indemnités et taxes liées à l'usage du sol		50'250.00		67'000.00		67'661.15
4351.01	Vente d'énergie (Panneaux solaires)		17'700.00		17'700.00		16'776.52
4356.00	Facturation de services à des tiers		16'135.00		15'500.00		19'154.70
4363.00	Remboursement de dommages						3'173.25
4395.00	Autres recettes						13'604.35
4804.00	Prélèvement fonds de rénovation des routes		27'625.00		27'625.00		27'625.00
44	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	225'140.00	13'040.00	181'980.00	7'460.00	161'456.85	17'487.00
440	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	225'140.00	13'040.00	181'980.00	7'460.00	161'456.85	17'487.00
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	68'790.00		48'500.00		38'613.55	
3145.01	Entretien des places de jeux	8'950.00		4'450.00		2'167.45	
3145.02	Entretien des sentiers nature en forêt	20'000.00		3'000.00		85.60	
3145.03	Entretien des cordons boisés	2'150.00		10'000.00		8'561.25	
3145.04	Entretien des places de pique nique	2'500.00		5'000.00		2'281.55	
3145.05	Entretien des étangs et biotopes			1'000.00			
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	101'020.00		91'390.00		92'675.40	
3901.03	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Alentours COEC	8'690.00		11'180.00		8'645.75	
3901.04	Imputation salaires et charges sociales du personnel - EV Combe	13'040.00		7'460.00		8'426.30	
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif						100.00
4356.00	Facturation de services à des tiers		13'040.00		7'460.00		17'387.00

Commentaires de la page N° 17

Compte		Remarques
4 450	Travaux Ordures ménagères	Ce poste est géré par un compte de régulation. Ainsi, un surplus de financement devra être porté en déduction des coûts l'année suivante, tout comme un manque de financement devra être intégré aux charges à couvrir l'année d'après. Il est encore à signaler que ce poste est soumis à la TVA au taux de 7,7% dès 2018
450.3091.00	Frais de formation du personnel d'exploitation	Formation continue pour la gestion de déchetterie
450.3114.00	Achat de matériel pour la déchetterie	Achat de petit matériel courant pour l'entretien de la déchetterie et d'une presse à cannettes
450.3114.01	Achat vêtements de travail	Achat de vêtements de travail pour le personnel de déchetterie et équipement nouvel employé
450.3123.00	Consommation électricité	Consommation d'électricité de la déchetterie de Praz Faucon
450.3139.00	Protection de l'environnement – compostage	Evacuation des déchets verts (compost) et broyage des branches
450.3141.00	Entretien déchetterie	Frais d'entretien courant de la déchetterie de Praz Faucon et réfection peinture avant-toit bennes
450.3155.00	Entretien véhicule	Le chariot élévateur étant principalement utilisé pour la déchetterie, les coûts le concernant figurent dans ce dicastère
450.3156.00	Entretien d'équipement spécialisé	Frais d'entretien et de gestion à distance des barrières d'accès, ainsi que de la vidéosurveillance
450.3170.00	Frais de manifestations	Campagnes de sensibilisation sur le tri des déchets, informations à la population et participation à la Fête au Village
450.3182.00	Frais de téléphone	La ligne fixe étant également utilisée par le service de déchetterie, dès 2017 40% des coûts sont imputés à ce dicastère
450.3188.00	Enlèvement et élimination des déchets	Ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte, évacuation des déchets de la déchetterie, frais de traitement des déchets. Les retours qui sont compris dans la facturation des mandataires sont comptabilisés séparément sous le compte 450.4354.00 ci-dessous
450.3191.01	Réduction de l'impôt préalable	Selon l'art. 75, 3è al. OTVA, qui stipule « Si les fonds éléments à l'art. 18, al. 2, let. a à c, LTVA sont versés pour couvrir un déficit d'exploitation, l'impôt préalable doit être réduit globalement en fonction du rapport entre ces éléments et le chiffre d'affaires total, sans taxe sur la valeur ajoutée.»

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	649'740.00	618'200.00	571'650.00	541'165.00	583'426.76	558'495.36
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	649'740.00	618'200.00	571'650.00	541'165.00	583'426.76	558'495.36
3091.00	Frais de formation du personnel	1'000.00		1'000.00		50.00	
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	19'000.00		25'500.00		2'500.05	
3114.01	Achat vêtements de travail	3'000.00		1'800.00		199.90	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	1'245.00		1'000.00		739.65	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	250.00		500.00		148.55	
3124.01	Achat et consommation de pellets pour chauffage	2'700.00		1'000.00		637.15	
3139.00	Protection de l'environnement - Compostage	70'000.00		70'000.00		57'147.50	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	2'270.00		4'750.00		15'978.20	
3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation et d'entretien	4'900.00		4'400.00		3'932.05	
3155.00	Entretien de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	1'150.00		1'000.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	3'150.00		3'150.00		2'812.50	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	4'000.00		4'000.00		581.85	
3182.00	Frais de téléphones	2'080.00		1'080.00		1'040.35	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	1'200.00				725.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'370.00		1'350.00		1'094.70	
3186.02	Primes d'assurance véhicules	450.00		570.00		404.20	
3188.00	Enlèvement et élimination des déchets	240'500.00		222'900.00		223'519.75	
3191.01	TVA - REDIP	1'500.00		2'000.00		1'608.50	
3192.00	AFC - TVA compléments et intérêts					27.56	
3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	60.00		60.00		59.00	

Commentaires de la page N° 18

Compte		Remarques
4	Travaux	
45	Ordures ménagères	
450.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
450.3312.01	Amortissement déchetterie de Praz Faucon	Amortissement de la déchetterie sur 30 ans (2040) selon détail figurant à la page 10 de la 1 ^{ère} partie
450.3526.02	Participation à GEDREL	Participation pour CHF 2.50 par habitant aux frais de fonctionnement de GEDREL et Fr. 2.-- par habitant pour le centre de compactage
450.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Imputation des heures effectuées par le personnel de déchetterie ainsi que par le personnel d'exploitation
450.3909.00	Imputation Eau et épuration	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration utilisée pour la déchetterie
450.4342.05	Taxe d'utilisation et d'entretien - Habitants	Taxe de base pour la gestion des déchets calculée à CHF 95.-- par personne de plus de 18 ans selon préavis 16/12 Révision de la taxe OM. Dès 2021, facturation aux communes de Morrens et Bretigny-sur-Morrens du traitement des déchets en fonction au prorata du nombre de personne ayant atteint l'âge de 18 ans
450.4342.06	Taxe d'utilisation et d'entretien – Entreprises	Par mesure de simplification les taxes pour les entreprises sont comptabilisées désormais dans un compte séparé, taxe de base pour le traitement et l'évacuation des déchets calculée à CHF 150.-- forfaitaire pour les entreprises, selon préavis 16/12 Révision de la taxe déchets
450.4353.00	Rétrocession sur la taxe au sac	Estimation de la rétrocession sur la taxe au sac, selon directives de calcul du concept régional, périmètre Gedrel
450.4354.00	Vente de produits récupérés (verre, aluminium, etc..)	Retour pour notre commune d'une partie de la taxe anticipée perçue pour la récupération du verre, ainsi que la vente de produits récupérés (aluminium par exemple)
450.4356.00	Facturation à des tiers	Facturation à des tiers de volumes importants de déchets, ainsi qu'aux autres dicastères de la part de déchet leur incombant
450.4812.00	Prélèvement sur financement spécial déchets	Equilibrage du compte par attribution au fonds de réserve constitué par les taxes perçues
46	Réseau d'égouts et d'épuration	
460	Réseau d'égouts	Ce poste est à taxes affectées, ce qui signifie qu'il devrait s'autofinancer par les taxes perçues auprès des consommateurs. Ainsi, un résultat positif de ce poste devra être obligatoirement imputé à la réserve, alors qu'une perte pourra être prélevée de ce même fonds de réserve ou être absorbée par le résultat. Il est encore à signaler que ce poste est soumis à la TVA au taux de 7,7% dès 2018
460.3144.00	Entretien du réseau	Frais d'entretien du réseau (par exemple remplacement de tronçons selon nécessité, etc.), curage du réseau et contrôle par caméra des collecteurs, afin de s'assurer le bon fonctionnement du réseau d'égouts (15 km de collecteurs), selon planification mise en place.
460.3185.00	Honoraires et frais d'analyses	Honoraires et frais correspondant aux travaux effectués par notre mandataire pour le suivi de notre réseau d'égouts, ainsi que mandat pour aide à la mise en place de notre Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	200.00		200.00		200.00	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	11'630.00		1'830.00		646.80	
3312.01	Amortissement des bâtiments - Déchetterie	37'900.00		37'900.00		37'900.00	
3526.02	GEDREL - participation à des charges de protection de l'environnement	12'600.00		12'600.00		12'420.00	
3812.00	Attribution aux financements spéciaux pour l'incinération et l'élimination des ordures					57'801.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	226'505.00		171'980.00		160'235.50	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'080.00		1'080.00		1'017.00	
4342.05	Taxes d'utilisation et d'entretien (Enlèvement et incinération déchets - habitants)		349'600.00		349'600.00		239'782.60
4342.06	Taxe d'utilisation et d'entretien (Enlèvement et incinération déchets - entreprises)		25'000.00		35'000.00		35'193.35
4353.00	Rétrocession par le réseau sur la taxe au sac		120'000.00		120'000.00		124'194.97
4354.00	Vente de produits récupérés (verre, alum)		43'500.00		17'300.00		44'035.14
4356.00	Facturation de services à des tiers		19'200.00		19'200.00		24'724.00
4393.00	Impôt préalable sur imputations internes		65.00		65.00		65.30
4812.00	Prélèvement financement spéciaux déchets		60'835.00				90'500.00
46	RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION	643'660.00	643'660.00	640'170.00	640'170.00	738'377.40	738'377.40
460	RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION	113'065.00	558'775.00	206'935.00	557'720.00	356'767.55	665'882.80
3144.00	Entretien des canalisations	39'600.00		45'000.00		27'830.90	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	10'000.00		10'000.00			
3191.01	TVA - REDIP					784.30	
3191.03	TVA due sur imputations internes	2'965.00		2'680.00		2'497.80	

Commentaires de la page N° 19

Compte		Remarques
4 46 460	Travaux Réseau d'égouts et d'épuration Réseau d'égouts	
460.3220.00	Intérêts emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
460.3311.01	Amortissement d'ouvrages de génie civil et d'assainissement	Voir détail pages 10 et 11 de la 1 ^{ère} partie
460.3316.00	Amortissement d'autres dépenses	Amortissement du PGEE selon préavis no 33/97. Voir détail pages 10 et 11 de la 1 ^{ère} partie
460.3811.00	Attribution aux financements spéciaux (Egouts-épuration)	Attribution de l'éventuel bénéfice provenant de ce dicastère à taxes affectées afin d'équilibrer les comptes
460.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour le réseau d'égouts (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
460.4342.00	Taxes d'utilisation et d'entretien Consommation d'eau m3	Taxe perçue en fonction des m3 consommés, conformément à l'art. 38 du règlement sur l'épuration des eaux usées
460.4342.01	Taxes d'utilisation et d'entretien Réseau EC – selon surface m2	Taxe perçue en fonction des m2 construits au sol pour l'entretien du réseau des eaux claires, conformément à l'art. 38 du règlement sur l'épuration des eaux usées
460.4342.02	Taxe d'utilisation et d'entretien Par personne et place de travail	Taxe perçue en fonction du nombre de personne composant le ménage pour les habitants et par le nombre de places de travail pour les entreprises
460.4342.03	Taxe fédérale sur les micropolluants	Taxe perçue par personne (voir commentaire compte 461.3191.00 ci-dessous)
460.4909.00	Part épuration bâtiments communaux	Facturation interne de l'épuration sur les bâtiments communaux et l'évacuation des eaux claires des routes
461	Station d'épuration	
461.3124.00	Achat et consommation de mazout	Essence pour alimentation génératrice de secours en cas de coupure d'électricité
461.3133.01	Achat de produits chimiques	Achat de chlorure ferrique, utilisé pour le traitement des phosphates des boues d'épuration

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	7'800.00		1'225.00		472.55	
3311.01	Amortissement d'ouvrages d'assainissement	17'000.00		17'000.00		17'000.00	
3316.00	Amortissement d'autres dépenses	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
3811.00	Attribution aux financements spéciaux pour l'épuration des eaux - FCT	14'575.00		111'570.00		205'984.95	
3811.01	Attribution aux financements spéciaux pour l'épuration des eaux - INVT					91'437.50	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	17'125.00		15'460.00		6'759.55	
4341.00	Contribution d'équipement (REEE art. 34 a,b)						9'262.50
4341.02	Taxes unique de raccordement						82'175.00
4342.00	Taxes d'utilisation et d'entretien (Epurat)(REEE art. 37 et 38) - consommation eau m3		292'600.00		292'600.00		299'316.50
4342.01	Taxes d'utilisation et d'entretien (Epurat)(REEE art. 37 et 38) - Réseau eaux claires selon surface		158'000.00		158'000.00		158'819.15
4342.02	Taxe par personne et place de travail		44'500.00		44'500.00		53'987.20
4342.03	Taxe fédérale sur les micropolluants		25'200.00		25'200.00		27'385.60
4909.00	Imputation interne eau et Epuration Bâtiments communaux		38'475.00		37'420.00		34'936.85
461	STATION D'EPURATION	530'595.00	84'885.00	433'235.00	82'450.00	381'609.85	72'494.60
3091.00	Frais de formation du personnel	100.00		100.00			
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	500.00		500.00		138.55	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	21'580.00		13'000.00		14'788.40	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	2'500.00					
3133.01	Achat de produits chimiques traitement step	8'000.00		7'500.00		7'951.00	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	500.00		800.00			

Commentaires de la page N° 20

Compte		Remarques
4 46 461	Travaux Réseau d'égouts et d'épuration Station d'épuration	
461.3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation	Travaux d'entretien des moteurs et d'une pompe, nettoyage des bassins, ainsi que curage du désableur et achat d'une génératrice pour assurer fonctionnement de la step en cas de coupure d'électricité
461.3185.00	Honoraires, frais d'analyses et de surveillance	Facturation par l'AET de la part attribuée à la Step de Praz Faucon sur le service de piquet et le remplacement de notre responsable durant ses vacances, analyses de l'eau rejetée par la Step
461.3188.02	Traitement des boues et déchets	Transport des boues liquides à l'AET pour séchage sur place puis acheminement à la Step de Lausanne pour incinération
461.3191.04	Taxe fédérale sur les eaux usées	Au 1 ^{er} janvier 2016, la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) a été modifiée par l'adjonction de l'article 60b, adopté par le Conseil des Etats et le Conseil national le 21 mars 2014. Cet article prévoit la perception par la Confédération, via le Canton, d'une taxe de CHF 9.-- (hors TVA) par habitant afin de financer la mise en conformité de certaines STEP pour le traitement des micropolluants. La contribution de ce poste concerne les habitants raccordés sur la Step de Praz Faucon. Ceux déversant leurs eaux usées sur le versant de l'AET sont facturés à l'AET qui les perçoit dans le cadre de notre contribution à cette association
461.3526.00	Participation à l'AET	Cugy participe pour 29,36 % aux intérêts et amortissements de l'investissement de l'AET et pour 1649 EH (équivalent habitants) sur un total de 5'725 EH
461.3526.01	Participation à l'ASET (Association Step Echallens Talent)	Répartition des coûts en fonction des m3 d'eau soumis à la taxe d'épuration. Pour Cugy base 86'362 m3 à CHF 0,2679
461.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel pour la Step de Praz Faucon	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour la Step de Praz Faucon (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie) et part nouvel employé remplaçant départ à la retraite du titulaire
461.3901.01	Imputation salaires et charges sociales pour l'AET	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour la Step de l'AET (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
461.4356.01	Facturation du personnel à l'AET	Facturation des heures effectuées par le personnel communal pour l'AET au prix de CHF 65.-- de l'heure, charges comprises
47 470	Cours d'eau et rives Entretien des cours d'eau et rives	
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	Concession de pompage de l'eau du Talent et raccordement canal du Talent à la suite de la création d'une échelle à poisson sur le Talent
470.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien du canal du Talent (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation et	43'000.00		13'000.00		13'066.60	
3182.00	Frais de téléphones	50.00		50.00		50.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	13'000.00		13'000.00		27'255.75	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	500.00		500.00		360.45	
3188.02	AET - Transport et élimination déchets STEP	41'070.00		41'070.00		29'911.60	
3191.04	Taxe fédérale sur les eaux usées	14'400.00		14'400.00		13'752.00	
3526.00	AET - Participation à des charges de protection de l'environnement	189'000.00		181'035.00		159'602.15	
3526.01	ASET - Participation à des charges de protection de l'environnement	47'500.00		23'400.00			
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	43'970.00		33'550.00		32'723.75	
3901.01	Imputation salaires et charges sociales du personnel - AET	95'615.00		82'020.00		75'510.75	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	9'310.00		9'310.00		6'498.85	
4356.00	Facturation de services à des tiers						3'461.25
4356.03	Facturation de services AET		84'455.00		82'020.00		66'235.00
4393.00	Impôt préalable sur imputations internes		430.00		430.00		298.35
4656.00	Participations et subventions pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement						2'500.00
47	COURS D'EAU ET RIVES	51'390.00		50'770.00		17'268.80	
470	ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET RIVES	51'390.00		50'770.00		17'268.80	
3147.00	Entretien des cours d'eau	47'040.00		47'040.00		12'863.15	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	4'350.00		3'730.00		4'405.65	

Commentaires de la page N° 21

Compte		Remarques
5 51 510	Instruction publique et cultes Enseignement primaire Enseignement primaire	A la suite de l'ouverture du Centre de vie infantine, les modulaires ont été démontés et les coûts y relatifs sont supprimés du budget
510.3522.00	Participation à des charges d'enseignement	Participation au coût du passeport vacances, ainsi qu'à l'organisation d'activités par la Commune dans ce cadre
510.3522.01	Participation à l'Etablissement scolaire primaire	267 élèves à CHF 4'818.-- selon budget 2022 de l'ASICE, frais de transport compris (CHF 516.50 par élève)
510.4271.01	Location des salles de classes	Location de 23 salles, selon tarification 2020 de l'ASICE
510.4271.03	Location des Pavillons à l'EFAJE	
510.4356.01	Facturation diverse à l'ASICE	Facturation des frais d'entretien des classes (CHF 11'000.-- par salle),
510.4356.03	Facturations diverses Pavillons	
511	Collège de la Chavanne	
511.3091.00	Frais de formation professionnelle	Formation continue des concierges du collège de la Chavanne
511.3114.01	Vêtements de travail	Equipement personnel réglementaire

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Instruction publique et cultes	2'842'660.00	818'955.00	2'697'240.00	810'995.00	2'535'483.14	848'874.85
			2'023'705.00		1'886'245.00		1'686'608.29
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'100'140.00	772'525.00	1'996'030.00	772'625.00	1'855'076.60	808'460.25
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1'290'100.00	736'000.00	1'343'380.00	736'000.00	1'259'133.45	769'350.00
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	500.00					
3123.00	Achat et consommation d'électricité					4'608.40	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux					4'216.60	
3161.00	Loyers					25'142.55	
3522.00	Participation à des charges d'enseignement et de cultes d'autres communes	3'100.00		3'400.00		1'320.50	
3522.01	Participation à des charges d'enseignement de l'ASICE	1'286'500.00		1'339'980.00		1'222'438.25	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel					845.40	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux					561.75	
4271.01	Location salles de classes		483'000.00		483'000.00		483'000.00
4271.03	Location pavillons à l'EFAJE (UAPE)						23'100.00
4356.01	Facturation entretien salles de classes		253'000.00		253'000.00		253'000.00
4356.02	Facturation charges EFAJE						3'500.00
4512.00	Participation du canton à des charges d'enseignement						6'750.00
511	COLLEGE DE LA CHAVANNE	327'565.00	17'025.00	268'545.00	16'025.00	230'691.80	19'720.25
3091.00	Frais de formation du personnel	1'000.00		1'000.00			
3112.00	Achat de mobilier scolaire	1'000.00		1'000.00			
3114.01	Achat vêtements de travail	500.00		500.00		488.75	

Commentaires de la page N° 22

Compte		Remarques
5 51 511	Instruction publique et cultes Enseignement primaire Collège de la Chavanne	
511.3122.00	Achat et consommation de gaz (chauffage à distance)	Facturation par l'ASICE du chauffage à distance pour le collège de la Chavanne
511.3133.00	Achats de produits et matériel de nettoyage	Outre l'achat des produits et matériel de nettoyage usuels, matériel pour la gestion administrative par la cheffe concierge
511.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant du bâtiment, contrats d'entretien du monte-charge et du système de détection incendie, travaux sanitaires pour réduire les fuites, réfection de la salle de bain de l'appartement de la concierge
511.3156.00	Entretien de matériel spécialisé	Prochain contrôle bisannuel des engins de la salle de gymnastique en 2024, entretien matériel de gymnastique, entretien de l'horloge et maintenance de la vidéosurveillance du site scolaire
511.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
511.3312.00	Amortissement des bâtiments	Amortissement du préavis 39/09 (voir page 10 de la 1 ^{ère} partie)
511.3901.00	Imputation salaire et charges sociales du personnel	Imputation de la part des salaires avec charges sociales de conciergerie ainsi que du personnel d'exploitation (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
511.4271.00	Loyers	Loyer de l'appartement de la concierge, se situant dans le collège de la Chavanne, ainsi que location de la salle de gymnastique aux sociétés locales pour CHF 10.--/heure
511.4356.00	Facturations diverses à des tiers	Facturation à l'ASICE de la maintenance de la vidéosurveillance du collège de la Combe
512	Collège de la Cavenettaz	
512.3112.00	Achat de mobilier pour le collège de la Cavenettaz	Achat de petit mobilier, pour les classes de la Cavenettaz, qui ne serait pas pris en charge par l'ASICE
512.3122.00	Achat de consommation de gaz	Ventilation de 20 % de la consommation totale de gaz pour le chauffage des locaux de la Cavenettaz (voir compte no 351.3122.00 page 8 de la 2 ^{ème} partie)
512.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage et sanitaires	Achat de produits et matériel de nettoyage pour l'entretien des classes

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	1'000.00		500.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	66'400.00		35'000.00		40'464.50	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	7'500.00		7'500.00		4'304.95	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	7'100.00		7'100.00		5'139.40	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	43'500.00		32'000.00		19'633.35	
3155.00	Entretien de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	200.00		200.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	5'700.00		10'200.00		3'886.75	
3182.00	Frais de téléphones	2'030.00		1'740.00		1'380.20	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	7'050.00		6'950.00		6'653.30	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	13'540.00		2'130.00		753.55	
3312.00	Amortissement des bâtiments	44'750.00		44'750.00		44'750.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	122'350.00		114'030.00		100'034.85	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	3'945.00		3'945.00		3'202.20	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		15'600.00		14'600.00		15'580.00
4356.00	Facturation de services à des tiers		1'425.00		1'425.00		1'975.60
4512.00	Participation du canton à des charges d'enseignement						2'164.65
512	COLLEGE DE LA CAVENETTAZ	90'210.00	15'600.00	78'860.00	15'600.00	77'155.45	15'600.00
3112.00	Achat de mobilier scolaire	600.00		600.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	10'000.00		6'000.00		6'023.45	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	5'000.00		3'000.00		3'063.40	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	2'500.00		2'500.00		729.45	

Commentaires de la page N° 23

Compte		Remarques
5 51 512	Instruction publique et cultes Enseignement primaire Collège de la Cavenettaz	
512.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant du collège de la Cavenettaz et contrôle installations électriques prévu tous les 5 ans
512.3141.03	Entretien appartement de fonction	Frais d'entretien, si nécessaire, de l'appartement de fonction
512.3156.00	Entretien de matériel spécialisé	Entretien courant du matériel. Prochain contrôle des extincteurs en 2024
512.3186.01	Primes d'assurance bâtiments	Primes d'assurances relatives au collège de la Cavenettaz
512.3312.00	Amortissement des bâtiments	Amortissement du préavis no 17/12 sur 20 ans (2034) et du préavis no 38/15 sur 10 ans (2025) (voir page 10 de la 1 ^{ère} partie)
512.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires avec charges sociales pour la conciergerie, ainsi que le personnel d'exploitation
512.4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs	Loyer de l'appartement de fonction se situant au collège de la Cavenettaz
513	Collège de l'Epi d'Or	
513.3091.00	Frais de formation	Formation pour le concierge du Collège de l'Epi d'Or
513.3101.00	Fournitures de bureau	Fournitures pour la gestion administrative du collège par le concierge
513.3111.00	Achat de mobilier et équipement	Achat de matériel non pris en charge par l'ASICE
513.3122.00	Achat et consommation d'énergie	L'immeuble est raccordé au gaz et dispose de panneaux solaires
513.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage	Achat de produits et matériel de nettoyage pour l'entretien des classes
513.3141.00	Entretien du bâtiment	Contrat d'entretien ascenseur, mandat à une entreprise pour le nettoyage des baies vitrées et taxe déchets. Pose d'une marquise pour protéger l'entrée ouest
513.3156.00	Entretien d'équipement spécialisé	Entretien de la ventilation et de la chaudière ainsi que des installations solaires
513.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphone mobile du concierge

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	3'300.00		4'800.00		486.80	
3141.03	Entretien des bâtiments communaux - Appartement de fonction	500.00		300.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	275.00		650.00		76.45	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	555.00		555.00		549.90	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	4'040.00		635.00		236.20	
3312.00	Amortissement des bâtiments	26'700.00		26'700.00		26'700.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	36'210.00		32'590.00		38'763.15	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	530.00		530.00		526.65	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		15'600.00		15'600.00		15'600.00
513	COLLEGE DE L'EPI D'OR - ES CHESAUX	392'265.00	3'900.00	305'245.00	5'000.00	288'095.90	3'790.00
3091.00	Frais de formation du personnel	700.00		500.00			
3101.00	Fournitures de bureau	150.00		250.00		28.25	
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	700.00		700.00		91.05	
3114.01	Achat vêtements de travail	500.00		250.00		204.95	
3122.00	Achat et consommation d'énergie	11'600.00		6'500.00		7'063.45	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	4'100.00		2'500.00		2'490.05	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	4'400.00		4'400.00		2'900.90	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	16'600.00		13'500.00		10'244.10	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	2'160.00		1'720.00		1'623.05	
3182.00	Frais de téléphones	600.00		600.00		544.90	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	4'510.00		4'800.00		3'424.45	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	71'585.00		11'250.00		3'941.05	

Commentaires de la page N° 24

Compte		Remarques
5 51 513	Instruction publique et cultes Enseignement primaire Collège de l'Epi d'Or	
513.3220.00	Intérêts des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
513.3312.00	Amortissement des bâtiments et terrains	Amortissement collège de l'Epi d'Or, préavis 33/14 sur 30 ans (2045) (voir page 10 de la 1 ^{ère} partie)
513.3901.00	Imputation salaire et charges sociales du personnel	Imputation de la part des salaires avec charges sociale de conciergerie ainsi que du personnel d'exploitation (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
513.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour le collège de l'Epi d'Or
513.4271.00	Location bâtiments	Location de la salle de rythmique hors des heures d'école
52	Enseignement secondaire	
520.3522.01	Participation à des charges d'enseignement (Etablissement)	126 élèves à CHF 4'818.-- (y compris les frais de transport, soit CHF 516.50 par élève), selon budget 2023 de l'ASICE
53	Enseignement spécialisé	
530.3512.01	Participation selon la loi sur les écoles de musique	Participation selon la LEM (Loi sur les Ecoles de Musiques) dès le 1 ^{er} août 2012 , soit CHF 9.50 par habitant dès 2019, art. 1 du Décret du 29 avril 2014
530.3522.00	Participation PPLS CRENOL	Participation de CHF 2.-- par élève au secrétariat du service de Psychologie , Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire (PPLS) de la Couronne de la Région Nord-Ouest Lausannois (CRENOL), selon convention
54	Orientation professionnelle	
540.3512.00	Participation à l'orientation professionnelle	Les frais pour l'orientation professionnelle sont pris en charge par le Canton, alors que la mise à disposition de locaux est du ressort des communes, calculé sur 2'760 habitants à CHF 1.10

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3312.00	Amortissement des bâtiments	187'000.00		187'000.00		187'000.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	86'370.00		69'875.00		67'059.85	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'290.00		1'400.00		1'479.85	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		3'900.00		5'000.00		3'790.00
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	607'860.00		579'225.00		569'181.24	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	607'860.00		579'225.00		569'181.24	
3522.01	Participation à des charges d'enseignement de l'ASICE	607'100.00		577'745.00		568'989.44	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	760.00		1'480.00		191.80	
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	27'400.00		27'400.00		26'863.10	
530	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	27'400.00		27'400.00		26'863.10	
3512.01	Participation à des charges cantonales d'enseignement	26'600.00		26'600.00		26'220.00	
3522.00	Participation à des charges d'enseignement et de cultes d'autres communes	800.00		800.00		643.10	
54	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	3'000.00		3'000.00		2'522.25	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	3'000.00		3'000.00		2'522.25	
3512.00	Participation à des charges cantonales d'enseignement	3'000.00		3'000.00		2'522.25	
56	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	11'300.00		8'240.00		11'387.95	4'475.95
560	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	11'300.00		8'240.00		11'387.95	4'475.95
3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique d'autres communes	11'300.00		8'240.00		11'387.95	
4320.00	Facturation de soins dentaires						4'475.95

Commentaires de la page N° 25

Compte		Remarques
5 56	Instruction publique et cultes Service médical et dentaire	
560.3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique (service dentaire)	A la suite de la résiliation du contrat liant la commune à la Caravane dentaire, le contrôle des enfants s'effectue auprès des dentistes installés dans les communes. Un coût de CHF 28.-- par élève a été prévu. La facturation des soins s'effectue désormais directement par les cabinets dentaires aux parents des patients
58 580	Temples et Cultes Temples et Cultes	
580.3122.00	Achat et consommation de gaz	Ventilation de 20 % de la consommation de gaz pour le chauffage du Centre œcuménique, ces locaux étant occupés régulièrement (voir compte n° 351.3122.00)
580.3141.00	Entretien immeuble Centre Œcuménique	Frais d'entretien intérieur du Centre Œcuménique (grands nettoyages, réparation des stores intérieurs, entretien de l'orgue, etc.), achat de petit matériel pour les travaux qui sont effectués par le personnel communal et remplacement de stores
580.3652.00	Participation aux frais de cultes	Ce compte comprend le remboursement des frais avancés par l'Association du Centre Œcuménique (ACOC), le remplacement de l'organiste durant ses vacances, les frais de sacristain, ainsi que la participation aux frais de culte des communes de Bretigny-sur-Morrens, Froideville et Morrens, selon convention entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2008
580.3652.01	Aides et subventions à d'autres paroisses	Participation aux frais de cultes de la paroisse de Montheron, de la paroisse suisse allemande de Lausanne ainsi que de la communauté israélite de Lausanne
580.3901.00	Imputation salaires et charges sociales (organiste)	Imputation du salaire avec charges sociales de l'organiste, dont le contrat a été corrigé dès le 1 ^{er} juillet 2006, intégrant les services effectués à l'Eglise de Morrens. L'entier de cette charge est réparti entre les communes signataires de la convention (voir imputation page 7 de la 1 ^{ère} partie), le solde à charge de Cugy, selon répartition, s'élève à CHF 8'498.50
580.3901.01	Imputation salaires et charges sociales (concierge)	Imputation du salaire avec charges sociales du service de conciergerie pour le Centre œcuménique (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
580.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour le centre œcuménique
580.4271.00	Location Centre Œcuménique	Dès l'entrée en vigueur de la convention des églises au 1 ^{er} janvier 2008, la location du centre œcuménique a été intégrée à la répartition des charges entre communes
580.4522.00	Participation de communes à des charges de culte	Prise en charge, par les autres communes signataires de la convention, des frais de culte et d'entretien du centre œcuménique de la commune de Cugy

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	TEMPLES ET CULTES	92'960.00	46'430.00	83'345.00	38'370.00	70'452.00	35'938.65
580	TEMPLES ET CULTES	92'960.00	46'430.00	83'345.00	38'370.00	70'452.00	35'938.65
3122.00	Achat et consommation d'énergie	9'960.00		6'000.00		6'023.45	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	1'600.00		1'000.00		974.95	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et désinfection	800.00		800.00		100.65	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	13'060.00		10'070.00		10'256.00	
3182.00	Frais de téléphones	300.00		300.00		303.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'320.00		2'295.00		2'351.90	
3652.00	Aides et subventions pour les cultes	20'330.00		25'485.00		14'725.30	
3652.01	Aides et subventions à d'autres paroisses	3'400.00		3'000.00		2'983.15	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	25'435.00		25'000.00		24'148.95	
3901.05	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Conciergerie	14'890.00		8'510.00		8'027.05	
3901.06	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Personnel communal	260.00		200.00			
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	605.00		685.00		557.60	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		2'500.00		1'500.00		1'465.00
4522.00	Participation de communes à des charges d'enseignement et de cultes		43'930.00		36'870.00		34'473.65

Commentaires de la page N° 26

Compte		Remarques
6 60 600	Police Police et contrôle des habitants Police et contrôle des habitants	
600.3003.00	Jetons de présence commission de naturalisation	Rémunération de la Commission de naturalisation selon la nouvelle loi entrée en vigueur au 01.01.2019
600.3003.01	Commission de sécurité (COPS)	Jetons de présence de cette commission
600.3060.00	Frais de déplacement	Frais de déplacement de l'Assistant de Sécurité Publique (ASP)
600.3102.00	Publications	Edition de carnets de contraventions
600.3114.01	Achat vêtement de travail	Equipement de l'Assistant de Sécurité Publique (ASP)
600.3156.00	Entretien matériel	Entretien du parcomètre du parking de la Cavenettaz
600.3182.00	Frais de téléphone	Abonnement Swisscom pour gestion de l'horodateur à distance
600.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Prise en charge par la Commune des frais liés aux constats de décès ainsi que participation aux convois funèbres. Ce compte comprend également la rémunération du mandataire chargé d'effectuer les enquêtes lors de demande de naturalisation
600.3185.03	Securitas – Honoraires	Mandat de contrôle du stationnement, à Securitas
600.3187.00	Emoluments divers	Ce compte comprend les factures du Service de la Population pour les permis d'établissement des étrangers. L'encaissement des émoluments y relatifs sont enregistrés dans le compte n° 600.4312.00
600.3187.02	Emoluments cartes d'identité	Ce compte enregistre les factures du Service de la Population pour l'établissement des cartes d'identités. La recette correspondant à l'encaissement des émoluments pour cartes d'identités figure sous le compte 600.4312.02
600.3220.00	Intérêt des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
600.3316.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	Amortissement de la vidéosurveillance sur 10 ans (2025) selon détail figurant à la page 10 de la 1 ^{ère} partie
600.3511.00	Participation à des charges cantonales de sécurité publique	Participation de notre commune, conformément au financement de la réforme policière vaudoise, par 2 points d'impôts suivant le taux pour les communes sans service de police et 1,23 points d'impôt péréquatif (1,29 au budget 2022) afin de couvrir le solde des coûts
600.3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique	Frais de traitement des déchets carnés qui doivent être incinérés par le Centre Valorsa à Penthaz
600.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Imputation du salaire avec charges sociales du personnel pour le service de police (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Police	551'255.00	88'185.00	535'790.00	80'970.00	518'769.61	112'912.65
			463'070.00		454'820.00		405'856.96
60	POLICE ET CONTROLE DES HABITANTS	412'330.00	85'185.00	403'295.00	77'970.00	402'150.71	109'864.65
600	POLICE ET CONTROLE DES HABITANTS	412'330.00	85'185.00	403'295.00	77'970.00	402'150.71	109'864.65
3003.00	Jetons de présence des commissions	800.00		800.00		250.00	
3003.01	COPS - Jetons de présence	2'400.00		2'400.00			
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	500.00		500.00		287.70	
3102.00	Frais de publication et documentation	1'400.00		1'400.00		689.30	
3114.01	Achat vêtements de travail	600.00		600.00		349.95	
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	500.00		500.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	3'540.00		1'500.00		2'440.51	
3182.00	Frais de téléphones	440.00		440.00		432.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	4'500.00		4'500.00		3'102.50	
3185.03	Securitas - Honoraires et frais d'expertise	3'660.00		6'000.00		3'074.65	
3187.00	Emoluments et frais de taxation	15'100.00		15'100.00		9'634.10	
3187.02	Emoluments cartes d'identité	3'500.00		3'500.00		3'715.35	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	405.00		65.00		26.70	
3316.00	Amortissement d'autres dépenses	6'300.00		6'300.00		6'300.00	
3511.00	Participation à des charges cantonales de justice et sécurité publique	343'970.00		336'410.00		348'909.00	
3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique d'autres communes	500.00		500.00		730.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	24'215.00		22'780.00		22'208.95	
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif		29'400.00		29'400.00		29'162.65

Commentaires de la page N° 27

Compte		Remarques
6 60 600	Police Police et contrôle des habitants Police et contrôle des habitants	
600.4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public	Vente de macarons permettant le parcage de longue durée sur les zones de stationnement des collègues et recettes du parcomètre du parking de la Cavenettaz
600.4312.00	Emoluments de Police, contrôle des habitants et Chancellerie	Emoluments encaissés conformément au règlement sur les émoluments du contrôle de l'habitant, ainsi que pour les permis d'établissement dont la charge figure sous 600.3187.00
600.4312.02	Emoluments du contrôle des habitants – Cartes d'identités	Emoluments encaissés pour l'établissement des cartes d'identités, y compris l'émolument communal. Les factures correspondantes du Service de la Population se trouvent sous le compte n° 600.3187.02
600.4319.00	Emoluments administratifs divers	Facturation des frais d'incinération des animaux de compagnie dont la charge figure sous 600.3524.00. Seuls les animaux de rente (vaches, porcs) sont pris en charge par la Commune
600.4356.00	Facturation de service à des tiers	Facturation aux communes de Bretigny-sur-Morrens et Morrens des prestations de notre l'Assistant de Sécurité Publique sur leur territoire selon convention d'octobre 2022 pour Bretigny-sur-Morrens et 13.08.2018 pour Morrens
600.4370.00	Amendes, sentences municipales	Encaissement des amendes et des sentences municipales rendues par la Municipalité
65 650	Défense contre l'incendie Défense contre l'incendie	
650.3521.00	Participation à des charges d'associations de communes	Participation de la commune de Cugy aux coûts du SDIS Haut-Talent selon budget de l'association à hauteur de CHF 22.93 par habitant
66 660	Protection civile Protection civile	
660.3123.00	Consommation d'électricité	Répartition entre la partie publique (figurant sous le compte 356.3123.00) et le poste de commandement de l'abri PCi selon des relevés ponctuels
660.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphone du poste de commandement
660.3186.00	Primes d'assurances	Ce poste comprend la prime d'assurance bâtiment ainsi que la prime ECA
660.3521.00	Participation à un organisme PCI	Participation à l'association de la Protection Civile du Gros-de-Vaud à laquelle la Commune de Cugy est rattachée, par CHF 25.83 par habitant

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4312.00	Emoluments du contrôle de l'habitant et police des étrangers		21'800.00		21'800.00		21'740.45
4312.02	Emoluments du contrôle de l'habitant - Cartes d'identité		6'500.00		4'500.00		6'580.00
4319.00	Emoluments administratifs divers		500.00		50.00		896.55
4356.00	Facturation de services à des tiers		12'985.00		8'220.00		8'220.00
4370.00	Amendes, ordonnances pénales		12'500.00		12'500.00		10'750.00
4391.00	Finances de naturalisation		1'500.00		1'500.00		2'200.00
4520.02	Décompte participation à des charges cantonales de justice et sécurité publique						30'315.00
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	63'000.00		58'500.00		49'297.00	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	63'000.00		58'500.00		49'297.00	
3521.00	Participation à des charges de justice et de sécurité publique d'autres communes	63'000.00		58'500.00		49'297.00	
66	PROTECTION CIVILE	75'925.00	3'000.00	73'995.00	3'000.00	67'321.90	3'048.00
660	PROTECTION CIVILE	75'925.00	3'000.00	73'995.00	3'000.00	67'321.90	3'048.00
3123.00	Achat et consommation d'électricité	1'775.00		2'000.00		1'069.75	
3141.00	Entretien bâtiments communaux	2'000.00				1'920.35	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	500.00		600.00		460.25	
3182.00	Frais de téléphones	300.00		350.00		303.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'135.00		1'135.00		1'015.95	
3521.00	Participation à des charges de justice et de sécurité publique d'autres communes	68'555.00		68'250.00		62'319.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel					111.95	

Commentaires de la page N° 28

Compte		Remarques
<p>6 66 660</p>	<p>Police Protection civile Protection civile</p>	
660.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi
660.4521.00	Participation de l'Office intercommunal aux frais d'entretien des constructions d'organisme	Participation de la confédération par l'office intercommunal aux frais d'entretien de notre abri Pci selon budget transmis

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'660.00		1'660.00		121.65	
4521.00	Participation de communes à des charges de justice et de sécurité publique		3'000.00		3'000.00		3'048.00

Commentaires de la page N° 29

Compte		Remarques
7 71 710	Sécurité sociale Service social communal Service social communal	
710.3102.00	Publications	Publications de Pro Juventute à l'intention des jeunes parents
710.3185.00	Honoraires	Honoraires pour mise en place d'activités physiques pour seniors par la société Move2be
710.3185.01	23-19 – Concept village solidaire	Selon préavis No 23/2019 Création d'un Village solidaire, troisième phase : Réalisation
710.3523.01	ASICE – Participation Parascolaire	Gestion du parascolaire par l'ASICE selon budget 2023 CHF 811.-- pour 207 élèves de 7P à 11S
710.3525.01	ARASPE - Participation au service social intercommunal	Participation aux frais du secrétariat du Conseil des Régions et l'agent régional à hauteur de CHF 0.70 par habitant et CHF 4.70 par habitant pour le fonctionnement du CSR d'Echallens. Les frais de gestion des AAS (A gences d' A ssurances S ociales) qui s'élèvent à environ CHF 24.-- par habitant ont été repris par le Canton dans le cadre des négociations Canton-Communes dès 2022
710.3525.03	FAJE - Participation selon la LAJE	Les communes versent une contribution de CHF 5.-- par habitant à la Fondation selon la L oi sur l' a ccueil de j our des e nfants (LAJE)
710.3655.00	EFAJE - Aides et subventions à des institutions privées	La participation aux frais de l'administration générale, selon budget de l'association d' E ntraide F amiliale et d' A ccueil de J our des E nfants (EFAJE) d'Echallens et environs, est calculée sur un montant de base fixe de CHF 8.50 par habitant ; les autres prestations telles que l'Accueil collectif préscolaire (garderies), Accueil familial de jour (mamans d'accueil) et l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) seront facturées en fonction du taux de fréquentation. Le budget 2023 est basé sur une analyse des heures réellement consommées ces 3 dernières années
710.3655.01	Transport Handicap - Aides et subventions à la prévoyance sociale	Cotisation annuelle et participation aux transports de personnes handicapées (12 trajets au maximum par personne et par année)
710.3665.00	Aides individuelles de prévoyance sociale	A la suite de l'introduction de la taxe au sac, ce poste comprend la prise en charge des sacs taxés remis gratuitement aux parents d'enfants en bas âge
710.4809.00	Prélèvement d'un fonds de réserve	Prélèvement du fonds d'aide à but social afin de couvrir le coût supplémentaire provenant de la remise de sacs gratuits

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	2'729'475.00	5'100.00	2'916'955.00	6'000.00	2'693'182.85	134'767.00
			2'724'375.00		2'910'955.00		2'558'415.85
71	SERVICE SOCIAL COMMUNAL	995'010.00	5'100.00	967'560.00	6'000.00	844'881.85	5'335.00
710	SERVICE SOCIAL COMMUNAL	995'010.00	5'100.00	967'560.00	6'000.00	844'881.85	5'335.00
3102.00	Frais de publication et documentation	1'500.00		1'500.00		1'130.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	3'200.00					
3185.01	23-19 - Concept village solidaire (Crédit cadre)	12'700.00		52'000.00		51'721.00	
3523.01	ASICE - Participation Parascolaire	167'900.00		183'300.00		129'255.25	
3525.01	ARASPE - Participation à des charges de prévoyance sociale d'autres communes	15'110.00		15'110.00		77'832.45	
3525.03	FAJE - Participation à des charges de prévoyance sociale d'autres communes	14'000.00		14'000.00		13'800.00	
3655.00	EFAJE - Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	771'600.00		692'950.00		560'968.15	
3655.01	TRANSPORT HANDICAP - Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	3'000.00		2'700.00		2'367.20	
3665.00	Aides individuelles de prévoyance sociale	6'000.00		6'000.00		7'807.80	
4353.01	Vente de sacs taxés à prix réduit		500.00		500.00		400.00
4809.00	Prélèvement fonds de réserve		4'600.00		5'500.00		4'935.00

Commentaires de la page N° 30

Compte		Remarques
7	Sécurité sociale	
72	Prévoyance sociale cantonale	
720	Prévoyance sociale cantonale	<p>Les dispositions de la péréquation prévoient que le montant global de la facture sociale soit couvert par trois couches. La première par le prélèvement de 30% des impôts des frontaliers et de 50% des droits de mutation, gains immobiliers et impôts sur les successions. La deuxième par la participation des communes dont le point d'impôt est supérieur au point d'impôt moyen par habitant de l'ensemble des communes (pour Cugy, le point est inférieur au point moyen de toutes les communes). Le solde de la facture sociale à couvrir est divisé par la somme des points d'impôt communaux, permettant ainsi de déterminer le nombre de points que chaque commune devra verser pour le couvrir, soit 12.70 points pour 2023 (14.60 points pour 2022, 15.50 points pour 2021, 15.776 points pour 2020, 15.12 points en 2019)</p>
720.3515.01	Participation aux prestations complémentaires à domicile et hébergement – RS01	Ce poste comprend notre participation aux prestations complémentaires à domicile et hébergement en EMS
720.3515.02	Participation aux assurances maladie et aide aux handicapés – RS02/04	Participation communale aux assurances maladie (CHF 261'655.--), et aides individuelles aux personnes en situation de handicap, ainsi que toutes les subventions liées aux institutions qui s'en occupent (CHF 261'975.--)
720.3510.03	Participation à la facture sociale – RS03	Participation au revenu d'insertion (RI) et à l'assurance chômage
720.3515.04	Participation à des prestations pour la famille – RS05/06	Participation en application de la Loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI), avances versées par le bureau de recouvrement de pensions alimentaires (BRAPA), allocations familiales et de maternités, subventions en milieu ouvert et des prestations complémentaires familles. De plus L'enseignement spécialisé étant pris entièrement en charge par le Canton, il reste la participation aux bourses d'étude et d'apprentissage

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
72	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	1'734'465.00		1'949'395.00		1'848'301.00	129'432.00
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	1'734'465.00		1'949'395.00		1'848'301.00	129'432.00
3515.01	Participation à la cohésion sociale - RS01	547'450.00		614'960.00		570'234.00	
3515.02	Participation à la cohésion sociale - RS02/04	523'630.00		561'640.00		499'161.00	
3515.03	Participation à la cohésion sociale - RS03	461'140.00		543'180.00		569'029.00	
3515.04	Participation à la cohésion sociale - RS05/06	202'245.00		229'615.00		209'877.00	
4515.00	Décompte final cohésion sociale année précédente						129'432.00
4809.00	Prélèvement fonds de réserve						

Commentaires de la page N° 31

Compte		Remarques
8	Services Industriels	
81	Service des eaux	
810	Service des eaux	
810.3121.00	Achats et consommation d'eau	Achat de 175'000 m3 d'eau à la Ville de Lausanne à CHF 1.80 hors taxes, prix moyen facturé selon contrat signé avec la Ville de Lausanne
810.3135.00	Achat de matières brutes et travaillées	Achat de vannes et de compteurs pour les nouvelles constructions, ainsi que de matériel spécifique
810.3144.00	Entretien du réseau	Entretien usuel du réseau (fuites, etc.), raccordements jusqu'à la vanne lors de nouvelles constructions, achat de compteurs pour le remplacement standard, contrôle des bornes hydrantes et travaux sur divers tronçons
810.3185.00	Honoraires et frais d'analyses	Frais d'analyses régulières de l'eau potable du réseau
810.3191.01	Réduction de l'impôt préalable selon le degré de couverture	Selon l'art. 75, 3è al. OTVA, qui stipule « Si les fonds éléments à l'art. 18, al. 2, let. a à c, LTVA sont versés pour couvrir un déficit d'exploitation, l'impôt préalable doit être réduit globalement en fonction du rapport entre ces éléments et le chiffre d'affaires total, sans taxe sur la valeur ajoutée.»
810.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 ^{er} janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 ^{ère} partie
810.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires et charges sociales du personnel d'exploitation en fonction des heures effectuées pour le service des eaux (voir répartition page 7 de la 1 ^{ère} partie)
810.4273.00	Location des compteurs d'eau et abonnement	Abonnement annuel de CHF 30.-- par raccordement et location des compteurs d'eau selon tarif en fonction de leur dimension
810.4351.00	Ventes d'eau	Vente de 157'000 m3 (il est tenu compte de l'eau non facturée) à CHF 2.40
810.4813.00	Prélèvement sur financements spéciaux	Prélèvement du fonds de réserve afin d'équilibrer le dicastère qui est à taxes affectées
810.4909.00	Imputation interne eau bâtiments communaux	Facturation à l'interne de la consommation d'eau des bâtiments communaux

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Services industriels	469'935.00	469'935.00	547'246.80	547'246.80	529'570.25	529'570.25
81	SERVICE DES EAUX	469'935.00	469'935.00	547'246.80	547'246.80	529'570.25	529'570.25
810	SERVICE DES EAUX	461'500.00	469'935.00	518'406.80	547'246.80	525'287.55	529'570.25
3091.00	Frais de formation du personnel			2'000.00		7'000.00	
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	1'000.00		1'000.00		999.95	
3121.00	Achat et consommation d'eau	315'000.00		315'000.00		292'213.10	
3135.00	Achat de matières brutes et travaillées	2'500.00		2'500.00		2'391.50	
3144.00	Entretien des canalisations	70'000.00		75'000.00		86'923.05	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	3'000.00		22'000.00		8'551.00	
3191.03	TVA due sur imputations internes	255.00		255.00		176.35	
3199.01	Frais divers - indemnités pour dommages à des tiers					500.00	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	8'130.00		1'280.00		410.40	
3311.02	Amortissement d'ouvrages du Service des eaux	5'380.00		27'451.80		29'580.00	
3813.00	Attribution aux financements spéciaux pour l'adduction d'eau					50'399.90	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	56'235.00		71'920.00		46'142.30	
4273.00	Location compteurs d'eau et abonnement		60'000.00		59'000.00		60'287.00
4341.02	Taxes unique de raccordement						50'399.90
4351.00	Ventes d'eau		376'800.00		376'800.00		381'911.40
4356.00	Facturation de services à des tiers						670.50
4813.00	Prélèvement financements spéciaux service des eaux		22'325.00		101'091.80		29'071.55
4909.00	Imputation interne eau et Epuration Bâtiments communaux		10'810.00		10'355.00		7'229.90

Commentaires de la page N° 32

Compte		Remarques
8 81 811	Services Industriels Service des eaux Réservoir	
811.3141.00	Entretien du réservoir	Contrôle annuel du réservoir et remplacement du filtre. Remplacement de la lampe UV pour le traitement de l'eau provenant des sources et installation d'un turbidimètre
811.3182.00	Frais de téléphone	Raccordement Swisscom pour alarme réservoir

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
811	RESERVOIR	8'435.00		28'840.00		4'282.70	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	4'150.00		2'500.00		2'372.60	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	2'000.00		24'750.00		1'386.15	
3182.00	Frais de téléphones	1'055.00		360.00		321.60	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	1'000.00		1'000.00			
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	230.00		230.00		202.35	

Commentaires de la page N° 33

Compte

Remarques

Compte		Remarques

Commune de Cugy VD - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	3'457'345.00	1'466'225.00	3'090'795.00	1'310'870.00	2'725'854.01	1'261'695.50
2	FINANCES	2'319'095.00	11'007'785.00	2'187'685.00	10'438'960.00	4'018'837.28	11'635'991.51
3	DOMAINES ET BÂTIMENTS	1'190'865.00	620'135.00	1'010'490.00	596'260.00	693'797.30	341'477.95
4	TRAVAUX	3'261'407.05	1'426'205.00	3'025'356.75	1'340'240.00	2'649'766.31	1'500'350.43
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2'842'660.00	818'955.00	2'697'240.00	810'995.00	2'535'483.14	848'874.85
6	POLICE	551'255.00	88'185.00	535'790.00	80'970.00	518'769.61	112'912.65
7	SECURITE SOCIALE	2'729'475.00	5'100.00	2'916'955.00	6'000.00	2'693'182.85	134'767.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	469'935.00	469'935.00	547'246.80	547'246.80	529'570.25	529'570.25
9	CLÔTURE					379.39	
		<hr/>					
Total		16'822'037.05	15'902'525.00	16'011'558.55	15'131'541.80	16'365'640.14	16'365'640.14
		<hr/>					
Excédent de charges budgets			919'512.05		880'016.75		
		<hr/>					

Commune de Cugy VD

3^{ème} Partie

BUDGET 2023

PAR NATURE

Charges par nature - Budget

	Budget 2023	Budget 2022	Différence	Variation Budget à budget	Comptes 2021
3 Charges	16'822'037.05	16'011'558.55	810'478.50	5.06%	16'365'260.75
30 Autorités et personnel	2'750'735.00	2'522'985.00	227'750.00	9.03%	2'314'866.15
300 Autorités et commissions	381'620.00	340'330.00	41'290.00	12.13%	267'037.85
301 Personnel administratif et d'exploitation	1'740'545.00	1'599'590.00	140'955.00	8.81%	1'526'288.95
302 Traitement du personnel enseignant remplaçant					
303 Assurances sociales	190'250.00	175'750.00	14'500.00	8.25%	165'016.40
304 Caisses de pensions et de prévoyance	298'000.00	266'200.00	31'800.00	11.95%	248'184.90
305 Assurances accidents et maladie	88'770.00	85'965.00	2'805.00	3.26%	67'314.25
306 Indemnisation et remboursement de frais	26'850.00	27'150.00	-300.00	-1.10%	29'378.15
307 Prestations complémentaires de prévoyance	0.00	0.00	0.00	0.00%	
308 Personnel intérimaire	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00
309 Autres charges des autorités et du personnel	24'700.00	28'000.00	-3'300.00	-11.79%	11'645.65
31 Biens, services, marchandises	3'294'395.00	3'167'285.00	127'110.00	4.01%	2'411'063.15
310 Imprimés et fournitures de bureau	51'070.00	45'710.00	5'360.00	11.73%	39'605.80
311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	70'590.00	74'390.00	-3'800.00	-5.11%	31'722.20
312 Achats d'eau, d'énergie, de combustible	592'510.00	503'250.00	89'260.00	17.74%	463'138.20
313 Autres fournitures et marchandises	124'500.00	126'435.00	-1'935.00	-1.53%	102'212.40
314 Entretien des immeubles, routes et territoire	872'730.00	837'160.00	35'570.00	4.25%	576'081.10
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	232'765.00	184'655.00	48'110.00	26.05%	147'889.56
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	327'600.00	312'000.00	15'600.00	5.00%	155'142.55
317 Réceptions et manifestations	62'800.00	58'800.00	4'000.00	6.80%	19'312.80
318 Honoraires et prestations de services	865'005.00	929'670.00	-64'665.00	-6.96%	658'277.93
319 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	94'825.00	95'215.00	-390.00	-0.41%	217'680.61
32 Intérêts passifs	376'065.00	56'510.00	319'555.00	565.48%	17'918.46
321 Intérêts des dettes à court terme			0.00	0.00%	
322 Intérêts des dettes à moyen et long terme	373'565.00	54'010.00	319'555.00	591.66%	17'221.34
329 Autres intérêts	2'500.00	2'500.00	0.00	0.00%	697.12

	Budget 2023	Budget 2022	Différence	Variation Budget à budget	Comptes 2021
33 Amortissements	929'657.05	899'013.55	30'643.50	3.41%	916'924.75
330 Amortissements du patrimoine financier	101'500.00	61'500.00	40'000.00	65.04%	83'943.70
331 Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	828'157.05	837'513.55	-9'356.50	-1.12%	832'981.05
332 Autres amortissements du patrimoine administratif					
333 Amortissement du découvert					
35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	7'022'720.00	7'103'515.00	-80'795.00	-1.14%	6'894'597.54
351 Canton	2'293'135.00	2'489'905.00	-196'770.00	-7.90%	2'360'337.85
352 Communes et associations de communes	4'729'585.00	4'613'610.00	115'975.00	2.51%	4'534'259.69
36 Aides et subventions	930'630.00	802'435.00	128'195.00	15.98%	596'845.15
365 Aides, subventions à des institutions privées	808'630.00	724'435.00	84'195.00	11.62%	581'043.80
366 Aides individuelles	122'000.00	78'000.00	44'000.00	36.07%	15'801.35
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	36'975.00	133'970.00	-96'995.00	-72.40%	1'965'623.35
380 Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	22'400.00	22'400.00	0.00	0.00%	1'560'000.00
381 Attributions aux financements spéciaux	14'575.00	111'570.00	-96'995.00	-86.94%	405'623.35
39 Imputations internes	1'480'860.00	1'325'845.00	155'015.00	11.69%	1'247'422.20
390 Imputations internes	1'480'860.00	1'325'845.00	155'015.00	11.69%	1'247'422.20

Revenus par nature - Budget

	Budget 2023	Budget 2022	Différence	Variation Budget à budget	Comptes 2021
4 Revenus	15'902'525.00	15'131'541.80	770'983.20	5.10%	16'365'640.14
40 Impôts	8'996'000.00	8'600'600.00	395'400.00	4.60%	9'208'503.67
400 Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	7'720'000.00	7'430'000.00	290'000.00	3.90%	7'932'714.75
401 Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	200'000.00	100'000.00	100'000.00	100.00%	226'741.30
402 Impôt foncier	720'000.00	715'000.00	5'000.00	0.70%	716'846.85
404 Droits de mutation	300'000.00	300'000.00	0.00	0.00%	295'046.85
405 Impôts sur les successions et donations			0.00	0.00%	11'587.70
406 Impôts et taxes sur la possession et la dépense	16'000.00	15'600.00	400.00	2.56%	16'050.00
409 Impôts récupérés après défalcation	40'000.00	40'000.00	0.00	0.00%	9'516.22
41 Patentes	15'000.00	15'000.00	0.00	0.00%	13'748.20
410 Patentes	15'000.00	15'000.00	0.00	0.00%	13'748.20
411 Concessions			0.00	0.00%	
42 Revenus du patrimoine	1'204'215.00	1'153'735.00	50'480.00	4.38%	984'188.89
422 Revenus des capitaux du patrimoine financier	75'950.00	56'600.00	19'350.00	34.19%	97'145.54
423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	10'815.00	10'815.00	0.00	0.00%	10'843.00
424 Gains comptables sur les placements du patrimoine financier					
425 Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif					
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif	1'117'450.00	1'086'320.00	31'130.00	2.87%	876'200.35
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	2'111'325.00	2'089'715.00	21'610.00	1.03%	2'222'570.41
430 Taxes légales de remplacement					
431 Emoluments	50'700.00	41'650.00	9'050.00	21.73%	55'620.15
432 Recettes pour des soins médicaux et dentaire					4'475.95
433 Ecolage					
434 Taxes de raccordement et d'utilisation	945'150.00	971'900.00	-26'750.00	-2.75%	1'023'982.95
435 Ventes et prestations de service	1'072'780.00	1'035'670.00	37'110.00	3.58%	1'054'417.58
436 Remboursements de tiers	28'200.00	26'000.00	2'200.00	8.46%	57'072.78
437 Amendes	12'500.00	12'500.00	0.00	0.00%	10'833.00
439 Autres recettes	1'995.00	1'995.00	0.00	0.00%	16'168.00

	Budget 2023	Budget 2022	Différence	Variation Budget à budget	Comptes 2021
44 Parts à des recettes cantonales	401'000.00	351'000.00	50'000.00		368'277.20
441 Parts à des recettes cantonales	401'000.00	351'000.00	50'000.00	12.47%	368'277.20
444 Autres contributions cantonales					
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	1'569'365.00	1'461'430.00	107'935.00	7.39%	2'161'949.02
451 Canton	29'600.00	27'100.00	2'500.00	9.23%	175'567.37
452 Communes et associations de communes	1'539'765.00	1'434'330.00	105'435.00	7.35%	1'986'381.65
46 Autres participations et subventions	0.00	0.00	0.00	0.00%	6'849.00
465 Participations et subventions de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00%	6'849.00
469 Dons et legs					
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	124'760.00	134'216.80	-9'456.80	-7.05%	152'131.55
480 Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	41'600.00	33'125.00	8'475.00	25.58%	32'560.00
481 Prélèvements sur les financements spéciaux	83'160.00	101'091.80	-17'931.80	-17.74%	119'571.55
49 Imputations internes	1'480'860.00	1'325'845.00	155'015.00	11.69%	1'247'422.20
49 Imputations internes	1'480'860.00	1'325'845.00	155'015.00	11.69%	1'247'422.20

INVESTISSEMENTS PAR NATURE

(Postes 914-915-916-917 du bilan)

	Budget 2022	Budget 2023
5 Dépenses	1'769'000.00	4'173'000.00
50 Investissements	1'669'000.00	4'073'000.00
501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement	1'149'000.00	2'833'000.00
503 Bâtiments et constructions	50'000.00	430'000.00
504 Installations des services industriels	170'000.00	450'000.00
505 Forêts		
506 Mobilier, machines et véhicules	300'000.00	360'000.00
507 Marchandises et approvisionnements		
509 Autres biens		
52 Prêts et participations permanentes	0.00	0.00
522 Communes et associations de communes		
525 Autres participations		
56 Subventions d'investissement	0.00	0.00
562 Communes et associations de communes		
565 Autres subventions		
58 Autres investissements	100'000.00	100'000.00
581 Indemnités d'expropriation		
589 Autres dépenses d'investissement	100'000.00	100'000.00
6 Recettes	877'013.55	828'157.05
60 Transferts au patrimoine financier	0.00	0.00
609 Transferts au patrimoine financier		
61 Participations de tiers	0.00	0.00
619 Participations de tiers		
62 Remboursements de prêts et de participations	0.00	0.00
622 Communes et associations de communes		
625 Autres remboursements		
66 Subventions	39'500.00	0.00
661 Canton	39'500.00	
662 Communes et associations de communes		
669 Autres subventions		
68 Reprises des amortissements et réserves	837'513.55	828'157.05
681 Reprises des amortissements (idem 331+332)	837'513.55	828'157.05
689 Dissolution des réserves		
59 Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)		
69 Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	891'986.45	3'344'842.95

Commune de Cugy VD

Budget 2023

4^{ème} Partie

PLAN DES INVESTISSEMENTS

NON SOUMIS AU VOTE

Plan des investissements

Projets 2023-2027

<i>Compta</i>	INVESTISSEMENTS			Dépenses estimées au 31.12.2022	2023	2024	2025	2026	2027 et suivant	Total	
1 32	Crédit cadre Réfection des chemins forestiers			320	BUDGET					0	
2 35 44/16	Réfection totale Ancienne Forge			503		1'100'000	1'100'000			2'200'000	
3 35	Etude rénovation Maison villageoise			503		100'000	150'000			250'000	
3a 35	Rénovation Maison villageoise			503				--p.m.--		0	
4 35	Rénovation énergétique et étanchéité des Vestiaires du Billard			503	100'000					100'000	
4 514	Parcelle 66C : Pré-étude collège et piscine régionale			503	50'000	250'000				300'000	
4a 514	Parcelle 66C : Etude Collège et piscine régionale			503		1'000'000				1'000'000	
5 43	Crédit cadre remplacement véhicules de voirie			506	360'000			350'000		710'000	
6 43 28/07	Amgt zone 30 km/h (suites du préavis)			501	150'000	45'000				195'000	
7 43	Assainissement routier RC501 mesures ant-bruit			501	390'000	230'000				620'000	
8 43 24/19	Réfection chemin des Dailles avec trottoir			501	764'000					764'000	
9 43 09/22	Réaménagement chemin des Esserts			501	100'000	818'000				918'000	
9a 46 09/22	Réaménagement chemin des Esserts - EU/EC			501	87'000	200'000				287'000	
9b 81 09/22	Réaménagement chemin des Esserts - Eau potable			504	85'000	200'000				285'000	
10 43	Crédit Cadre cheminements scolaires			430	BUDGET					0	
11 43	Crédit Cadre entretien des routes			430	BUDGET					0	
12 43	Adaptation arrêts de bus TL selon LHand (Migros/Motel)			501	10'000	245'000				255'000	
13 43	Aménagements paysagers giratoires (3x)			501	20'000	80'000				100'000	
14 44	Réaménagement Forum et place Vaney, Centre œcuménique			501				---p.m.---		0	
15 44	Etude pour la création d'un skate park			589			---p.m.---			0	
15a 44	Création d'un skate park			503				---p.m.---		0	
			Report		1'236'000	2'393'000	2'755'000	1'250'000	350'000	0	7'984'000

p.m. = pour mémoire

NON SOUMIS AU VOTE

Plan des investissements

Projets 2023-2027

Compta		INVESTISSEMENTS		Dépenses estimées au 31.12.2022	2023	2024	2025	2026	2027 et suivant	Total
		Report		1'236'000	2'393'000	2'755'000	1'250'000	350'000	0	7'984'000
16	44	Places de fitness urbain tous âges	503		30'000					30'000
17	44	Développement sportif site du Billard	503				--p.m.--			0
18	44	Etude pour la création d'un refuge	503		50'000					50'000
18a	44	Création d'un refuge	503				450'000			450'000
19	46	Solde mise en séparatif divers quartiers	501		750'000	380'000	270'000			1'400'000
20	46	Participation Etude régionalisation Epuration	589		BUDGET					0
21	47	Etude renaturation ruisseau Praz Faucon	589	84'000						84'000
21a	47	Réalisation renaturation ruisseau Praz Faucon	501		600'000	600'000				1'200'000
22	51	Changement affichage numérique frontal - Bâtiments scolaires	506	100'000						
23	51	Aménagement parcelles 66 A, B et C (étude et construction)	9123		400'000	400'000	4'000'000	3'000'000	1'000'000	8'800'000
24	81	Réfection canalisation eau potable rte de Montheron	504		80'000					80'000
25	81	Plan régional d'approvisionnement en eau potable - Mesures Cugy	504		170'000					170'000
26	42	Mise en œuvre Concept énergétique	589		BUDGET					0
27	42	Etude Centralité Village	589		BUDGET					0
28	42 18/19	Etude PGA et Règlement - PHASE 1-2 - budget (**)	589		BUDGET					0
29	71 23/19	Mise en place d'un village solidaire (crédit cadre)	589		BUDGET					0
30	BILAN	Achat parcelle 66A/B	9123	1'850'000						1'850'000
30a	BILAN	Achat parcelle 66C	9123		1'850'000					
99		Réserves et imprévus	589		100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	500'000
Total projets d'investissements				3'270'000	6'423'000	4'235'000	6'070'000	3'450'000	1'100'000	22'098'000

--p.m.-- = pour mémoire

Crédits Cadre			Dépenses estimées au 31.12.2022	2023	2024	2025	2026	2027 et suivant	Total
<i>Chemins scolaires</i>			<i>à déterminer</i>						
<i>Entretien des routes</i>			<i>à déterminer</i>						
<i>Mise en œuvre Concept énergétique</i>			<i>50'000</i>						<i>50'000</i>
<i>(*) Etude PGA - budget</i>			<i>165'665</i>						<i>165'665</i>
<i>(*) Mise en place d'un village solidaire</i>			<i>158'000</i>	<i>14'230</i>					<i>172'230</i>
<i>(**) Etude PGA - Phase 2 - budget</i>			<i>125'000</i>	<i>105'000</i>					<i>230'000</i>

Subventions attendues			Dépenses estimées au 31.12.2022	2023	2024	2025	2026	2025 et suivant	Total
-	43	50/16	<i>Subside à recevoir s/Amgt giratoire du Moulin</i>			<i>-200'000</i>			
8	43	24/19	<i>subside à recevoir s/trottoir ch. Dailles</i>			<i>-8'000</i>			
13	43	29/20	<i>Subside à recevoir s/EP Route de Morrens dans CPE</i>			<i>-36'000</i>			
26a	47		<i>Subside à recevoir s/renaturation ruisseau Praz Faucon</i>	<i>90%</i>			<i>-1'089'000</i>		
29	42		<i>Subvention potentielle s/étude développement</i>	<i>30%</i>				<i>-24'600</i>	



Projet amorti par fonds de réserve n'entraînant pas de charge d'amortissement future

--p.m.-- Pour mémoire

Projets financés par le Budget			Dépenses estimées au 31.12.2022	2023	2024	2025	2026	2027 et suivant	Total
2	35		<i>Etude Réfection Ancienne Forge</i>		<i>50'000</i>				
26	42		<i>Mise en œuvre Concept énergétique</i>	<i>50'000</i>					
27	42		<i>Etude Centralité Village</i>						



Rapport de la Commission des finances concernant le préavis municipal n° 13 / 2022

Budget 2023

Composition de la Commission des finances :

Membre	Fonction	Présence séance CoFin du 8.11.2022
Eric Bron	Président, rapporteur	X
Xavier Fellrath	Membre	X
Philippe Muggli	Membre	X
Anne-Séverine Schweizer	Membre	X
Andreas Zaugg	Membre	X

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

En date du 8 novembre 2022 les membres de la Commission des finances (CoFin) ont rencontré M. Philippe Flückiger, Municipal en charge des finances et Mme Anne Bertusi, Boursière communale pour discuter du préavis n° 13/2022 concernant le Budget 2023. La CoFin les remercie pour leurs explications détaillées reçues et pour les échanges transparents et constructifs et très utiles à la rédaction de ce rapport.

L'objectif de ce rapport consiste à donner une appréciation sur la politique budgétaire de la commune pour l'année 2023 en vue de donner une recommandation au Conseil communal quant à son approbation.

2. Analyse de la Commission

L'analyse de la CoFin a porté sur différents axes, à savoir :

- Evaluation du niveau budgétaire 2023 en comparaison avec le budget 2022 et les comptes 2021 pour identifier des évolutions (trends) importants et/ou possibilité de réduction du budget de fonctionnement de la commune
- Comparaison du résultat budgétaire 2023 tel que soumis dans le préavis 13/2022 avec la planification pluriannuelle et mesurer l'impact sur le cash-flow à moyen terme
- Impact du résultat budgétaire sur le plafond d'endettement communal

Évaluation du budget 2023

La perte budgétaire 2023 prévue atteint CHF **919'512.05** et se situe 39'495.30 plus haut que la perte budgétaire 2022 pour un montant de CHF 880'016.75.)

L'augmentation des charges planifiée de CHF **810'478.50** (+5.1%) fait approcher les dépenses vers la barre des 17 millions de francs, alors que le seuil des 16 millions vient d'être franchi en 2021. Cette évolution rapide est à surveiller de près et en principe ne doit pas dépasser la croissance des revenus.

En parallèle, les revenus augmentent de CHF 770'983.20 (+5.1%) pour atteindre CHF 15'902'525.00.

Evaluation de précision de planification

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Budget	-1'491'157	-898'749	-814'230	-446'906	-334'226	-880'017	-919'512
Comptes	361'231	577'342	323'584	615'830	1'560'379		
Ecart	1'852'388	1'476'090	1'137'814	1'062'736	1'894'605		

L'écart entre le budget et les comptes annuels s'est réduit chaque année et témoigne du bon travail de la Municipalité dans la planification et la gestion des comptes. La CoFin remercie la Municipalité pour ce travail et l'encourage à poursuivre dans ce sens pour éviter des mesures inutilement trop restrictives lors du traitement du budget par le Conseil communal.

Malgré la réévaluation des revenus à la hausse pour environ CHF 900'000.-, la perte budgétaire reste élevée et au-delà de la perte prévue au budget 2022. Il convient dès lors de porter un regard critique sur les charges inscrites au budget 2023, puisque l'impact global entre la hausse des charges et la réévaluation des revenus se cumule à CHF 1'500'000.-.

La Municipalité promet dans ses commentaires explicatifs au budget que les charges planifiées en 2023 constituent un plafond maximal à ne pas dépasser et qu'elle veillera au strict contrôle des dépenses. En se basant de ce postulat, la CoFin part du principe que les comptes annuels 2023 ne présenteront pas de perte.

Evaluation des revenus (partie 3, pages 3-4)

Les **revenus** sont, selon les indications de la municipalité, évalués avec prudence, au taux d'imposition de 76% sur 3 ans récemment voté par le Conseil communal et en supprimant la retenue supplémentaire qui avait été appliquée durant la pandémie COVID.

Ainsi, la rubrique des impôts (comptes 40) augmente sensiblement pour CHF 395'400.-, notamment les recettes d'impôts des personnes physiques (comptes 400) y contribuent. Toutefois, elles restent en-dessous des recettes issues des comptes 2021, ce qui paraît très prudent.

Les recettes des personnes morales (comptes 401) ont été ajustées au niveau des comptes 2021, ce qui paraît juste.

Les revenus issus des participations et remboursements de collectivités publiques (comptes 45) ont été réévalués à la hausse à juste titre. Cependant, il subsiste une grande réserve par rapport aux comptes 2021.

Les autres rubriques comportent peu de changements.

La CoFin soutient cette pratique d'évaluation prudente des revenus qui permet d'éviter des surprises négatives. En revanche, elle demande à la Municipalité de réserver les vraisemblables suppléments de revenus à la réduction de la perte budgétaire et non aux dépenses. Cette bonne pratique contribuera favorablement à la marge d'autofinancement.

Evaluation des charges (partie 3, page 1-2)

Les **charges** planifiées augmentent surtout en lien avec le renchérissement de la vie et avec l'augmentation des taux d'intérêts.

- Ainsi, les intérêts passifs (comptes 32) ont été ajustés au niveau des taux d'intérêts à long terme actuels CHF + 319'555.— (+565%).
- Sous « Autorités et personnel » (comptes 30) se trouvent les indemnités plus élevées accordées à la Municipalité (comptes 300), la compensation du renchérissement de la vie sur les salaires des employés communaux (comptes 301, 303 et 304). Il est à relever que le préavis 12/2022 sur l'intégration des membres de la Municipalité à la prévoyance professionnelle contribue à la hausse des comptes 304. La question de leur pertinence est à soulever puisque le statut d'indépendant, allant de pair avec le mandat politique, ne doit pas être confondu avec la situation d'un emploi dépendant. A ce stade la CoFin admet ce montant, sous réserve de l'acceptation de ce préavis 12/2022.
- La CoFin estime que l'augmentation du compte 301 « Salaires du personnel de Commune » est justifiée et comporte l'adaptation de deux échelons de salaire et l'indexation des salaires au renchérissement du coût de la vie de 3.14%.
- La CoFin estime également, que la hausse du compte 31 « Biens, services et marchandises » pour un montant de CHF 127'110.- se justifie globalement :
 - La hausse des prix de l'électricité et de l'énergie influence le compte 312 « Achats d'eau, d'énergie et de combustible » pour CHF 89'260.-
 - Le compte 315 « Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques » augment principalement par une hausse des frais liés à la STEP
 - Le compte 314 « Entretien des immeubles, routes et territoire » augmente principalement dans le secteur « Parcs et promenades ».

Partie du budget sous contrôle de la Commune

Pour la partie du budget sous contrôle exclusif de la commune, les variations sont expliquées soit par des préavis déjà acceptés, soit par la volonté d'intensifier certains travaux d'entretien / de remplacement différés ces dernières années ou enfin par des préavis pas encore présentés.

Les montants peuvent être considérés comme réalistes, tout en sachant que certaines réserves y sont incluses pour pallier à des imprévus. La CoFin estime que ces réserves budgétaires ne sont pas à corriger partant du principe que la Municipalité poursuivra, comme par le passé, sa gestion rigoureuse du ménage communal durant l'année 2023.

En revanche, la CoFin s'interroge sur le résultat financier du secteur « Ordures ménagères et déchets » et souhaite recevoir de plus amples renseignements. En effet, depuis au moins 3 exercices et selon les informations en notre possession, les revenus ne couvrent pas les charges (voir tableau suivant) :

	BU 23	BU 22	Comptes 21
Revenus	618'200	541'165	558'495
Charges	-649'740	-571'650	-583'427
Résultat	-31'540	-30'485	-24'932

Ainsi, la CoFin adresse les questions suivantes à la Municipalité :

- De quel partie (ordure ménagères ou déchetterie) provient cette perte ?
- Est-ce que les revenus perçus auprès des communes de Bretigny et de Morrens couvrent les coûts de traitement des déchets ?
- Est-ce que Cugy applique une marge financière auprès de ces deux communes permettant de soutenir l'effort d'amortissement de la déchetterie ?

Charges imposées (partie 1, page 5)

Les charges imposées par le canton pour un montant de CHF 2'948'660.- sont planifiées à hauteur du budget 2022, moins la correction du fond de péréquation de l'année précédente.

Le total des participations à des associations de communes avec un montant de CHF 3'059'325.- est quasi identique au budget 2022 et rien de particulier n'est à signaler aux yeux de la CoFin.

L'augmentation des intérêts pour un montant d'environ CHF 320'000.- et la correction de l'année précédente du fonds de péréquation non planifiée en 2023 expliquent la hausse globale des charges imposées pour environ CHF 576'000.- et elles passent ainsi à CHF 7'209'707.05.

La CoFin prend acte de la partie qui n'est pas entièrement sous contrôle de la Commune et estime, sans pouvoir le vérifier dans les détails, que les montants budgétaires sont réalistes et peuvent rester tels que présentés.

Investissements (partie 4, selon le tableau sous plan des investissements)

En 2023 les investissements prévus font un bond important par rapport aux années précédentes et atteignent CHF 6'423'000.-. Pour l'instant, seulement CHF 1'263'000.- sont liés à un préavis déjà voté, soit le réaménagement du chemin des Esserts et un solde pour l'aménagement de la zone 30 km/h au chemin des Dailles. Le reste dépend des décisions que le Conseil communal prendra et laisse la possibilité de les réduire.

La CoFin estime qu'il est juste d'avoir planifié ces investissements, néanmoins chaque position devra être analysée avec prudence du point de vue du coût de financement au moment de traiter les préavis concernés.

A ce titre, la CoFin demande à la Municipalité de soumettre à la CoFin d'ici fin janvier 2023 un plan de financement pour l'ensemble des investissements prévus durant l'exercice comptable 2023 en montrant les effets sur le plafond d'endettement.

Amortissements (partie 1, pages 10 et 11)

La CoFin soutient la politique d'amortissements systématique et dans le respect des normes comptables. Sans être en mesure de vérifier chaque position, les montants semblent corrects et adaptés par rapport à durée de vie résiduelle des postes concernés au bilan. Nous relevons qu'un premier amortissement sur le patrimoine financier pour CHF 40' 000.- a été calculé.

Emprunts et intérêts (partie 1, page 14)

Durant l'exercice 2023 quatre emprunts pour un montant global de CHF 12'500'000.- arrivent à échéance et le budget 2023 prévoit leur renouvellement, ainsi que la conclusion éventuelle d'un nouvel emprunt de CHF 3'000'000.- en vue de financer les investissements 2023.

En tenant compte de la forte hausse des taux intervenues ces derniers mois, le calcul des intérêts a été adapté en appliquant un taux moyen de 2.9%. Cette base de calcul peut être considérée comme adaptée et prudente et augmente les charges d'intérêt de CHF 319'555.-.

Considérant les investissements très élevés prévus en 2023 et 2024, la CoFin souligne l'importance d'une gestion saine de l'endettement et préconise leur financement avant tout par le cashflow au lieu de recourir à l'endettement.

Évolution de la marge d'auto-financement (cash-flow) jusqu'en 2027

La CoFin n'a pas pu évaluer cet aspect financier essentiel sur la base de chiffres actualisés, car, en raison d'un problème informatique avec le programme « Phisa », la Municipalité n'était pas en mesure de procéder aux calculs à temps.

Ainsi, la CoFin propose d'évaluer cet aspect de la gestion financière de manière détaillée plus tard et le fera en parallèle avec le plan de financement demandé dans le chapitre « investissements » de ce rapport.

Toutefois, il est d'ores et déjà évident qu'avec les taux d'intérêts à la hausse depuis l'été 2022, un endettement sain, voire le remboursement de la dette accumulée regagne en importance !

Ainsi, un cash-flow positif devra servir de source de financement principale pour les investissements sans recourir à des emprunts. Si besoin, une répartition des investissements dans le temps pourrait s'avérer nécessaire.

3. Conclusion de la Commission

Nous remercions la Municipalité pour l'élaboration de ce budget qui prévoit un grand nombre de projets et d'investissements, l'ajustement des conditions salariales des employés communaux et qui tient compte de la tendance inflationniste qui se dégage en cette fin d'année 2022.

Toutefois, l'équilibre financier reste un enjeu permanent et le budget 2023 est à considérer comme un cadre indiquant un plafond et non une autorisation à priori à dépenser. A ce titre, la CoFin rappelle au Conseil communal l'importance du coût de financement à considérer à sa plus juste valeur lors de la présentation des prochains préavis !

Afin de maintenir des finances saines, la CoFin préconise de recourir de préférence à des financements par le cashflow ou des partenariats public-privés et non par l'endettement.

4. Proposition de la Commission

Compte tenu de ces considérations, la CoFin propose au Conseil communal d'accepter le budget 2023 selon le préavis 13/2022.

La CoFin évaluera la situation de la marge d'autofinancement et le plan de financement des investissements que la Municipalité mettra à sa disposition avant la prochaine séance du Conseil communal du 26 janvier 2023 et rapportera de ses conclusions au Conseil communal.

En outre, la CoFin demande à la Municipalité de présenter les résultats financiers du secteur « Ordures ménagères et déchets » lors de la prochaine séance du Conseil communal du 26 janvier 2023.

Cugy, le 30 novembre 2022

Eric Bron Xavier Fellrath Philippe Muggli Anne-Séverine Schweizer Andreas Zaugg



Cugy, le 15 décembre 2022

Conseil communal de Cugy

1053 Cugy / VD

PROTOCOLE DE DECISION

Dans sa séance du 15 décembre 2022, le Conseil communal de Cugy/VD a accepté le préavis n° 13-2022 « Budget 2023 ».

CONSEIL COMMUNAL


Le Président : Alberto Fernandez La secrétaire : Myriam Messerli